



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des pêches et des océans

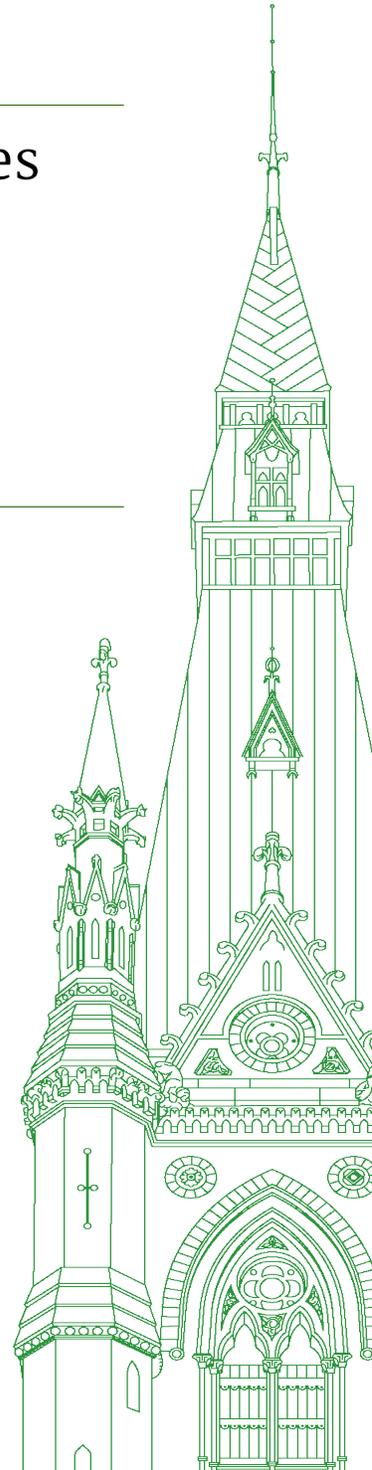
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 004

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 10 mars 2020

Président : M. Ken McDonald



Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 10 mars 2020

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): Bonjour à tous.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, étude sur l'état du saumon du Pacifique, nous accueillons aujourd'hui des représentants du ministère pour discuter de cette question. Je crois que l'incident de Big Bar en fait partie.

Nous accueillons Jen O'Donoghue, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances; Rebecca Reid, directrice générale régionale, Région du Pacifique; et Andrew Thomson, directeur régional, Gestion des pêches.

Je sais que certains d'entre vous ont comparu devant le Comité à de nombreuses reprises. Bienvenue.

Madame Reid, je crois savoir que c'est vous qui allez faire la déclaration préliminaire, vous disposez d'un maximum de 10 minutes, je vous en prie.

Mme Rebecca Reid (directrice générale régionale, Région du Pacifique, ministère des Pêches et des Océans): Bonjour, monsieur le président, et bonjour mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je suis très heureuse d'être ici et d'avoir l'occasion d'échanger avec vous aujourd'hui.

[Français]

Bonjour à tous.

[Traduction]

Comme cela a été dit, je m'appelle Rebecca Reid et je suis la directrice générale régionale de la région du Pacifique de Pêches et Océans Canada. Je suis accompagnée de mes collègues Jen O'Donoghue, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Région de la capitale nationale, et Andrew Thomson, directeur régional, Gestion des pêches, région du Pacifique.

[Français]

Je veux remercier les membres du Comité de leur invitation et de l'occasion qui nous est offerte de décrire les plus récentes mesures prises par le ministère pour rétablir le passage sécuritaire du poisson sur le site du glissement de terrain de Big Bar, sur le fleuve Fraser, ainsi que nos efforts soutenus pour protéger et rétablir la santé des stocks de saumons sauvages du Pacifique.

[Traduction]

Depuis que nous en avons pris connaissance, l'incident de Big Bar a été une priorité pour le MPO, tant à l'échelle nationale que régionale, et cela dès que nous avons été informés, vers la fin

juin 2019, qu'un important glissement rocheux était survenu dans un tronçon éloigné du fleuve Fraser. Encore aujourd'hui, ce glissement pose des défis inédits pour l'écosystème et pour ceux qui en dépendent.

Alors que cette année les taux de retours du saumon rouge étaient historiquement bas et que les stocks de saumon quinnat et de truites arc-en-ciel du fleuve Fraser étaient très préoccupants, cet événement est venu aggraver une situation déjà difficile. Le glissement a bloqué le passage de la montaison de beaucoup de ces stocks, ce qui aggrave les risques pour la conservation de ces espèces clés. Cela a en outre grandement restreint l'accès des Premières Nations aux stocks de poissons qui constituent pour elles une ressource alimentaire et répondent à des besoins sociaux et rituels. L'événement a également provoqué des difficultés plus générales sur le plan sociétal et économique pour les peuples autochtones, les pêcheurs sportifs ou commerciaux et le public.

La réaction au glissement de Big Bar a été remarquable à bien des égards.

Quelques jours après avoir pris connaissance du glissement, les dirigeants autochtones et le personnel du MPO, de la Garde côtière canadienne et de la province de la Colombie-Britannique se sont réunis pour établir un poste de commandement d'intervention unifié chargé de superviser les travaux de remise en état. Cette collaboration a permis d'établir des relations de travail étroites, durables et dynamiques entre les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de nombreuses Premières Nations touchées. On a également assisté à une amélioration de la consultation et de la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes afin de les tenir informées et de recueillir leurs commentaires.

Au cours de l'été, plusieurs centaines de personnes ont participé directement ou indirectement à l'intervention d'urgence. Des experts se sont occupés de la gestion de projet, de l'ingénierie, de l'habitat du poisson et de son amélioration, de la science et de la biologie.

Bien que le MPO ait été le ministère fédéral chargé de réagir au glissement de terrain, alors que les travaux d'été se terminaient et que nous passions à la gestion de projet, nous avons pris conscience que nous avions besoin d'aide et de conseils d'experts sur la façon de relever les défis énormes qui nous attendaient.

Avec l'appui de nos collègues de Services publics et Approvisionnement Canada, nous avons lancé une demande de renseignements le 27 novembre 2019, qui a suscité un grand intérêt et une réponse considérable de la part d'entreprises et de personnes qualifiées et expérimentées. Services publics et Approvisionnement Canada a ensuite lancé un appel d'offres concurrentiel accéléré le 12 décembre.

Le 31 décembre 2019, Peter Kiewit Sons ULC s'est vu octroyer un marché de 17,6 millions de dollars pour exécuter des travaux de rétablissement importants au site du glissement, durant les mois d'hiver. Les travaux ont été entrepris au début de janvier 2020.

Le 17 janvier, la ministre Jordan et le secrétaire parlementaire Terry Beech se sont rendus au site du glissement de terrain de Big Bar pour examiner les travaux d'intervention et rencontrer les représentants des nations High Bar et Stswechem'c Xgat'tem ainsi que le Conseil de gestion du saumon du Fraser. La ministre leur a indiqué, et réitéré par la suite, que le glissement demeurait en tête de liste des priorités du gouvernement du Canada et une urgence pour le ministère.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de visiter le site avec des collègues du MPO et de SPAC pour voir les travaux en cours et rencontrer les deux groupes des Premières Nations qui vivent non loin du site du glissement.

Si vous le permettez, monsieur le président, je vais maintenant décrire les importants travaux d'hiver exécutés à forfait 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en vue de retirer le plus de roches possible dans le court délai imparti, malgré de forts vents, une météorologie défavorable et la logistique imposée par le site. Je parlerai aussi du travail des deux équipes techniques composées d'experts du gouvernement, de groupes intéressés, d'organisations à but non lucratif et du milieu de la recherche, en ce qui a trait à la conception de plans complets d'intervention d'urgence et de rétablissement qui permettront d'aménager d'autres passages possibles pour le poisson. Ces plans permettront aussi d'améliorer la conservation des poissons, si les travaux d'hiver ne permettent pas d'assurer complètement leur passage d'ici la crue printanière attendue dans les semaines qui viennent.

Je pourrais probablement m'étendre pendant une heure, mais comme nous sommes limités par le temps, je vais rapidement passer au travers de mon exposé et je reviendrai sur les points qui vous intéressent à l'étape des questions. Si je vais trop vite, je vous prie de réfléchir aux questions et nous pourrions y revenir.

• (0850)

J'attire votre attention sur la première photo. Voici l'état actuel du terrain après le glissement, et je vais vous expliquer cela en détail.

D'abord, pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas la situation, la photo de gauche date de l'été dernier. Afin de vous montrer à quoi ressemblait le site avant et après le glissement, la ligne pointillée rouge représente la ligne le long de laquelle le roc s'est détaché. À cause des débris submergés, le courant est plus fort et il empêche les poissons de passer naturellement.

Cette diapositive est très chargée, mais elle illustre l'évolution des choses sur trois périodes importantes: la période estivale, au cours de laquelle un poste de commandement d'incident a été établi; l'automne, soit quand le marché a été attribué à la société Peter Kiewit; et les temps forts de l'hiver, quand l'équipement a été déployé sur le site et quand les travaux ont officiellement débuté le 14 janvier. Il y a beaucoup de détails, mais nous pourrions y revenir quand vous poserez des questions sur la situation.

Voici une vue aérienne générale du site. Les eaux sont très basses, puisque c'est l'hiver. On aperçoit beaucoup de débris rocheux. J'attire votre attention sur quelques éléments déterminants, car les équipes font des progrès constants.

À la première diapositive, on voit qu'un chemin d'accès a été construit jusqu'au site. Le secteur est éloigné de tout. L'une des principales difficultés a donc été d'ouvrir une voie d'accès pour l'équipement dans cette zone appelée Razorback. On peut voir sur la deuxième diapositive que le chemin est terminé.

Sur la diapositive quatre, on voit l'accès au chenal et les débris de rochers tombés dans l'eau, ainsi que l'emplacement de l'obstruction. La zone est très instable. Il a fallu installer des filets de protection contre les chutes de pierres. Il s'agit d'un travail important qui prend beaucoup de temps.

La diapositive cinq présente des photos du pied est où se déroulent actuellement des opérations de dynamitage pour élargir le passage de l'eau.

Enfin, j'attire votre attention sur le câble surélevé, la ligne haute, pour ceux qui aiment les émotions fortes. En raison des forts vents et des difficultés d'accès, l'entreprise a tendu un câble pour acheminer l'équipement et les travailleurs. Adrénaline garantie!

Voilà donc pour vous donner une idée de la situation actuelle. L'eau est très basse. Il y a eu du dynamitage — en voici une belle photo — avec pour résultat qu'une partie du pied est a été amputée. Depuis, il y a eu un autre dynamitage. Il y a aussi ces trois énormes blocs. Je pense que le dernier a été démoli. L'idée est de retirer les éboulis pour améliorer l'écoulement et permettre le passage naturel du poisson.

Nous avons ensuite un groupe d'experts chargé des analyses hydrologiques dans le secteur. Voici une image d'un modèle montrant que, même si l'entreprise Kiewit parvient à faire tout ce que nous lui avons demandé, dans la situation actuelle, nous estimons que le poisson ne pourra pas passer. Voici ce qui se produit quand le niveau d'eau monte: le poisson ne peut plus passer.

La dernière chose dont je veux vous parler très rapidement est notre plan d'urgence.

Nous sommes en train d'étudier la mise en place d'un certain nombre d'idées. L'une d'elles consiste à créer un passage pour poissons de type naturel. Nous envisageons un système de pompe à poisson. Ensuite, nous ferons des travaux d'amélioration et instaurerons une surveillance continue pour évaluer la situation. Bien sûr, il y a des risques et des incertitudes dont nous pouvons parler, mais je vais en rester là pour l'instant.

• (0855)

Le président: Merci, madame Reid.

Nous allons maintenant passer aux questions. J'espère que tout ce que vous n'avez pas eu l'occasion de souligner ressortira dans les questions.

Nous allons commencer par M. Arnold, du Parti conservateur, pour six minutes.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais peut-être partager une partie de mon temps avec d'autres collègues, mais je vais essayer de poser quelques questions assez rapidement.

En passant, je vous remercie tous d'être ici aujourd'hui. C'est extrêmement important pour le saumon et pour les gens qui en dépendent partout en Colombie-Britannique, pas seulement sur le Fraser. De nombreuses collectivités dépendent de ces saumons le long de la côte.

Madame Reid, je vais aller droit au but. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que cela aggravait une situation déjà préoccupante. Quelle était la gravité de la situation avant le glissement à Big Bar?

Mme Rebecca Reid: En 2009, le ministère faisait face à une situation très grave en ce qui concerne le retour du saumon rouge dans le Fraser. Nous avons annoncé une montaison qui ne s'est tout simplement pas matérialisée. Tandis que nous nous attendions au retour de 2 à 4 millions de poissons, moins de 600 000 sont revenus.

Et puis, plusieurs populations de saumon quinnat sont en voie de disparition, et la situation de la truite arc-en-ciel dans la région nous préoccupe beaucoup. Il faut expliquer que tous ces poissons n'ont pas à franchir la zone de Big Bar. Certains bifurquent avant, et il est donc important de faire la distinction entre ceux qui doivent passer et les autres.

Au moins, nous avons un stock très sain et abondant. Par chance, ces poissons ont bifurqué naturellement avant la zone de glissement de Big Bar. Dans n'importe quel ensemble de populations de saumon, il y a un mélange de populations saines et abondantes et de populations moins abondantes.

M. Mel Arnold: La gestion doit tenir compte des populations moins abondantes pour les pêcheries et...

Mme Rebecca Reid: Il faut en effet tenir compte des stocks qui reviennent à ce moment-là. Étant donné qu'ils remontent à des moments différents et que nous avons une bonne idée des retours et du moment où ils surviennent, nous sommes en mesure de comprendre — grâce à des données historiques, à des tests et à des données génétiques — quels sont les stocks dans la région et à quel moment ils sont présents.

M. Mel Arnold: Merci.

Vous avez également mentionné le processus d'appel d'offres accéléré qui a été lancé en novembre. Dans quelle mesure a-t-il été concurrentiel, combien d'entreprises y ont participé et dans quelle mesure l'information était-elle accessible aux entreprises?

• (0900)

Mme Rebecca Reid: Je vais demander à Mme O'Donoghue de vous répondre.

Mme Jen O'Donoghue (sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, ministère des Pêches et des Océans): Merci beaucoup.

C'était un processus accéléré, mais nous avons réussi à faire en sorte qu'il soit le plus ouvert possible. Nous avons commencé par une demande de renseignements et 38 répondants nous ont envoyé des renseignements. Tous les répondants n'ont pas soumis de propositions complètes. Certains ont simplement indiqué les compétences qu'ils pourraient fournir.

Sur cette base, nous avons fait une évaluation des 38 propositions et avons lancé ce qu'on pourrait appeler un appel d'offres ciblé auprès de cinq des répondants. Nous avons vu beaucoup de propositions différentes. Les entreprises présélectionnées ont affiché

leur nom sur le site Web achatsetventes.gc.ca et ont fini par collaborer avec d'autres soumissionnaires au cours du processus.

En fin de compte, cinq entreprises ont participé au processus d'appel d'offres structuré.

M. Mel Arnold: Merci.

Madame Reid, vous avez dit qu'il était possible ou même probable que le passage complet du poisson ne soit pas envisageable, même après les travaux en cours, et vous avez évoqué la possibilité d'un autre passage pour le poisson.

En ce qui concerne la construction d'un autre passage pour poissons, quel est le dénivélé dans le fleuve à cet endroit? De quelles altitudes parle-t-on et ainsi de suite? Dans quelle mesure le problème se réglerait-il si le Fraser était en crue?

Mme Rebecca Reid: L'été dernier, quand nous avons découvert le glissement rocheux, les poissons devaient franchir une chute d'environ cinq mètres. Depuis lors, la société Kiewit est sur place et fait sauter des rochers; nous verrons à quoi cela ressemblera en situation de crue. Ce devrait être mieux, mais nous allons devoir évaluer la question.

À l'heure actuelle, comme le niveau est extrêmement bas, il n'y a pas de chute. Le courant est très faible.

M. Mel Arnold: Il doit exister des prévisions quant aux crues extrêmes du Fraser. Les travaux et la plateforme qui est en cours de construction sont-ils au-dessus du niveau de crue ou risquent-ils d'être emportés par les eaux en cas de crue extrême?

Mme Rebecca Reid: C'est une excellente question qui relève effectivement de notre planification d'urgence.

Nous pouvons prévoir certains éléments hydrologiques dans la région, et nous pouvons anticiper le moment où le poisson passera et quand il sera incapable de passer. La question qui se pose est la suivante: quelle sera la vitesse du courant dans la rivière, en fonction du travail qui a été fait, et quelles sont les mesures d'atténuation...

M. Mel Arnold: Pour revenir à ma question, la plateforme qui est en train d'être construite dans la zone de travail risque-t-elle d'être submergée en cas de crue extrême?

Mme Rebecca Reid: La réponse est que les éventualités que nous avons établies prévoient qu'elle finira par être submergée. Nous avons prévu une série d'éventualités qui nous permettent de prévoir la montée des eaux. La première, c'est que nous avons l'intention de créer une passe migratoire et nous nous attendons à ce qu'elle soit inondée.

M. Mel Arnold: Comme il ne me reste que 15 secondes, je passe mon tour. Je suis sûr que mes collègues auront d'autres questions.

Merci.

Le président: Nous passons maintenant à M. Hardie, pour six minutes au maximum.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Merci, monsieur le président et bonjour.

Comment avons-nous appris l'existence de ce glissement? Il semble qu'il ait eu lieu dans un endroit très éloigné. À quelle distance se trouve l'établissement ou la collectivité la plus proche, quelle qu'en soit la taille?

Mme Rebecca Reid: Lillooet se trouve à environ 60 kilomètres de ce site. Nous avons été informés par quelqu'un qui descendait la rivière en radeau et qui a constaté le glissement.

M. Ken Hardie: Je vois. Était-ce en juin?

Mme Rebecca Reid: C'était en juin. C'est exact.

M. Ken Hardie: Pouvez-vous nous décrire la teneur de votre première réponse et le calendrier que vous avez établi. J'imagine que le moment de la montaison des poissons a été pris en compte dans l'établissement des priorités.

Mme Rebecca Reid: C'est exact. Dès que nous avons entendu parler de l'incident, nous avons établi ce poste de commandement et avons immédiatement commencé à prendre des mesures. Nous avons pu commencer à sécuriser le site et à nous assurer qu'il soit sécuritaire. Nous avons commencé à examiner les possibilités de transport du poisson. Nous avons également envisagé la conception d'une passe migratoire naturelle pour améliorer le passage des poissons dans la région. Il y a eu une intervention à plusieurs volets au cours de l'été.

• (0905)

M. Ken Hardie: Combien de montaisons ont été touchées par le glissement avant même que vous ne vous y rendiez?

Mme Rebecca Reid: Certaines des montaisons précoces de Chinook ont dû être touchées; nous nous attendons à ce qu'elles arrivent en mai.

M. Ken Hardie: Ils descendent ou ils remontent?

Mme Rebecca Reid: Ils retournent à leurs cours d'eau natals.

M. Ken Hardie: D'accord. J'ai compris.

En ce qui concerne le courant, si vous regardez la situation actuelle après certains des travaux qui ont déjà été faits, selon vous, quel est l'écart entre le débit que le poisson peut gérer et la situation actuelle?

Mme Rebecca Reid: Cette image vous montre les débits prévus. Ces lignes représentent le poisson et le niveau auquel il peut passer. Nous devons ramener le débit sous ces niveaux afin d'assurer le passage du poisson. Si nous ne pouvons pas faire passer la vitesse du courant sous ce niveau, alors nous devons mettre en place des plans d'urgence, favoriser le passage naturel du poisson et recourir à d'autres moyens pour aider le poisson à traverser la zone du glissement en toute sécurité.

M. Ken Hardie: Lorsque la crue printanière aura lieu — elle devrait commencer maintenant —, en quoi va-t-elle affecter le débit à cet endroit?

Mme Rebecca Reid: Cela aura des répercussions importantes sur le débit de l'eau. La situation sera très délicate. Il y a plusieurs façons de vous montrer à quoi cela ressemblerait, mais à moins que nous puissions mettre en place des mesures d'atténuation, nous ne croyons pas que le poisson pourra passer à des niveaux d'eau élevés.

M. Ken Hardie: Cela vaut-il pour n'importe quelle montaison?

Mme Rebecca Reid: Il faudra voir si le désenrochement donne des résultats, mais nous pensons que, d'après la modélisation, le poisson aura encore des difficultés à passer.

M. Ken Hardie: À quel point a-t-il été difficile d'accéder au site et à la berge?

Mme Rebecca Reid: Extrêmement difficile. Il a fallu beaucoup d'équipement. Il a fallu déployer des efforts incroyables pour amé-

nager un chemin le long d'une falaise très abrupte dans une région très éloignée. En fait, le travail accompli est une incroyable prouesse d'ingénierie.

M. Ken Hardie: Quelle est la longueur de ce chemin?

Mme Rebecca Reid: Sa longueur?

M. Andrew Thomson (directeur régional, Gestion des pêches, ministère des Pêches et des Océans): Environ un kilomètre, peut-être un peu moins.

M. Ken Hardie: Un kilomètre. Il semble que la face rocheuse là-bas soit très abrupte. Elle descend quasiment à pic dans l'eau.

Mme Rebecca Reid: Oui. Cette photo a été prise la semaine dernière. On y voit le chemin qui va désormais jusqu'en bas. On peut voir à quel point c'est abrupt.

M. Ken Hardie: Quelle est la taille de la face rocheuse qui a cédé? Quelqu'un disait que c'était l'équivalent d'un immeuble de plusieurs étages.

Mme Rebecca Reid: C'est exact. Le pan de roc qui est tombé dans le fleuve avait à peu près la taille du pont Lions Gate.

M. Ken Hardie: Est-ce que tout ce roc s'est brisé en bas et est resté là, ou une partie a-t-elle été emportée par le courant?

Mme Rebecca Reid: C'est pour répondre à cette question que nous avons fait une modélisation, que je peux vous montrer.

Cette information provient d'une entreprise qui s'est servi de la technologie lidar pour effectuer une analyse gazométrique de la rivière. Elle a dressé un modèle de ce à quoi ressemblera le site après que la société Kiewit aura terminé le travail et retiré toute la roche.

Les couleurs illustrent les différentes vitesses du courant. Les rochers ont roulé si loin que la société Kiewit n'a pas encore atteint l'extrémité avec ses dynamitages. Comme on l'a dit, cela va tout de même créer une barrière. C'est fondé sur nos meilleures connaissances actuelles de l'endroit où se trouvent les débris rocheux et de notre capacité à les retirer.

M. Ken Hardie: Allez-vous continuer d'essayer de retirer les roches?

Mme Rebecca Reid: Bien sûr. Les travaux sont en cours et se poursuivront jusqu'aux crues printanières, quand il faudra retirer l'équipement à mesure que le niveau d'eau augmentera. Nous aurons du travail à faire au cours de l'été pour aider les poissons à passer, et nous envisageons plusieurs façons de nous y prendre. Nous songeons aussi aux travaux à effectuer afin de continuer à retirer les roches de l'eau.

Le président: Monsieur Hardie, votre temps est écoulé.

Madame Gill, vous avez six minutes tout au plus.

• (0910)

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Je vais céder mon temps de parole à M. Gord Johns, étant donné que ce sujet concerne la Colombie-Britannique.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Vous avez dit que le défi important de cette année a été de faire face aux faibles retours de saumons qui se sont présentés devant Big Bar. J'aimerais parler un peu des causes profondes. Le problème de Big Bar vient s'ajouter à la problématique de la diminution des populations de saumon dans le cours moyen et le cours supérieur du Fraser, au point où leurs stocks sont une préoccupation majeure, comme vous l'avez souligné.

Le MPO dispose-t-il des ressources ou de la capacité voulues pour régler le problème du glissement de Big Bar dans les limites de son budget habituel?

Mme Rebecca Reid: Non.

M. Gord Johns: Qu'a dit la ministre à propos du soutien du ministère, si vous n'avez pas les ressources voulues?

Mme Rebecca Reid: Vous voulez parler d'argent? Je vais peut-être laisser à Mme O'Donoghue le soin de vous répondre.

Mme Jen O'Donoghue: Nous continuons d'estimer les montants qu'il faudra pour régler ce problème. Nous avons l'appui de notre ministre à cet égard. Nous avons du financement pour poursuivre les travaux jusqu'en mai, et nous sommes en train de réévaluer les travaux à faire par la suite.

M. Gord Johns: Cela s'ajoute au budget, d'accord.

Des résidents côtiers de ma circonscription nous ont dit qu'il faudra de nouvelles ressources importantes et permanentes pour régler le problème de la conservation du saumon, ainsi que les effets connexes sur l'écosystème, l'économie et les travailleurs du Canada. Autrement dit, une simple injection temporaire d'argent frais ne permettra pas de régler adéquatement le problème.

Que pouvons-nous faire, en tant que comité, pour veiller à ce que le MPO obtienne de nouvelles ressources importantes et permanentes, afin que votre ministère et vos partenaires respectifs puissent s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes de conservation?

Mme Rebecca Reid: Il est important de s'attaquer à cette crise. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour mettre en place des mesures afin de régler ce problème.

Comme vous l'avez souligné, il y a des enjeux plus vastes. Pensons, entre autres à la santé des océans, telle la productivité du poisson qui est très imprévisible. Parfois les populations se portent bien et parfois pas. Les zones que nous pouvons contrôler sont les habitats en eau douce. C'est un aspect sur lequel nous devrions nous pencher afin de permettre à ces poissons d'être productifs et de revenir en nombre, dès que les conditions océaniques seront favorables à leur reproduction en eau douce qui assurera leur survie.

M. Gord Johns: On nous dit que pour tout ce qui est remise en état, il n'y a pas d'argent. Il n'y a pas d'argent pour nos collectivités, pour ce qui est nécessaire. Vous travaillez avec peu d'argent. Le gouvernement a fait des annonces, mais vous pouvez peut-être parler des besoins. Nous avons eu la première ronde de financement du FRISCB, puis la deuxième, et de nombreux organismes n'ont toujours pas reçu de fonds. Nous avons des centaines de bénévoles et ils n'obtiennent pas les ressources nécessaires pour faire le travail.

Mme Rebecca Reid: Ces dernières années, un certain nombre d'investissements ont été très utiles. Le Fonds pour la restauration côtière est une source d'argent pour la remise en état. Le FRISCB, comme vous l'avez souligné, est une autre excellente source. Nous

recevons du financement non pas pour la restauration, mais aussi pour l'évaluation dans le cadre du Traité sur le saumon du Pacifique, donc 15 millions de dollars par année. Il y a eu une injection de fonds. Nous devons nous assurer d'utiliser l'argent judicieusement et de l'utiliser là où il est le plus nécessaire. Le FRISCB nous aide à cet égard. Certains des projets que nous avons financés aident à diriger les fonds vers les secteurs qui en ont le plus besoin. Je pense qu'il est important de dépenser l'argent de façon stratégique et intelligente. Il est également important de travailler avec la province de la Colombie-Britannique, qui se préoccupe beaucoup de cette question, et avec les nations locales et les intervenants.

M. Gord Johns: En décembre, le Conseil des leaders des Premières Nations, appuyé par l'APN, voulait déclarer l'état d'urgence. Il réclame un programme d'urgence comme celui que demande le NPD. Nous espérons que le gouvernement se penchera sur cette question.

Avez-vous des plans ou des initiatives visant à aider les travailleurs qui ont été touchés par le faible retour du saumon? Je sais que ces travailleurs réclament une prolongation de l'assurance-emploi, mais il n'y a rien. Ils attendent. Comme vous le savez, la date du 20 août était tardive et a pratiquement anéanti la saison de la pêche commerciale. Y a-t-il des plans pour apporter un soutien aux pêcheurs touchés?

Mme Rebecca Reid: Mis à part les types d'aide habituellement proposés aux pêcheurs, il n'y a rien d'autre.

M. Thomson, je me demande si vous avez quelque chose à dire à ce sujet.

M. Andrew Thomson: Nous avons quelques programmes en place, monsieur Johns, pour le rachat de permis afin de fournir un certain soutien aux pêcheurs à la traîne, en particulier, s'ils décident de quitter la pêche, pour qu'ils aient un certain soutien à cet égard. En termes de...

● (0915)

M. Gord Johns: Je suis à peu près certain qu'il n'y en a plus pour l'instant. On ne perçoit pas un grand appétit à cet égard.

M. Andrew Thomson: Loin de moi l'idée de vous contredire, mais le nombre de demandes que nous recevons a beaucoup augmenté.

M. Gord Johns: Depuis le mois d'août, j'imagine.

M. Andrew Thomson: Oui.

M. Gord Johns: L'argent du Traité sur le saumon du Pacifique est toujours là. Qu'est-il prévu au sujet de cet argent pour aider à alléger le fardeau fiscal? Vous savez que les chalutiers de la région l'attendent.

M. Andrew Thomson: Il est encore utilisé dans le cadre des deux dernières rondes du programme de rachat. Des demandes ont été présentées ces derniers mois. Nous avons aussi commencé à discuter avec les pêcheurs de la zone G et d'autres intervenants de la façon de dépenser les fonds restants à la fin du présent exercice.

M. Gord Johns: D'accord.

Monsieur le président, je crois que je vais manquer de temps. Est-ce que j'arrive au bout des six minutes?

Le président: Vous pouvez continuer. Je vous dirai quand votre temps sera écoulé.

M. Gord Johns: D'accord. Merci.

Les changements climatiques auront des répercussions graves et importantes non seulement sur le retour des saumons, mais sur tous les aspects du mandat du MPO. Quels enseignements le MPO a-t-il tirés de tout cela, et est-ce que cela éclairera les urgences futures comme celle-ci et d'autres qui sont susceptibles d'être associées aux répercussions des changements climatiques?

Mme Rebecca Reid: Il y a beaucoup à apprendre sur l'évolution des conditions océaniques et des conditions météorologiques auxquelles nous sommes confrontés. Du point de vue du MPO, nous devons veiller à avoir les données scientifiques nécessaires en place pour anticiper le plus possible ces anomalies, pour les déceler et pour y réagir au fur et à mesure qu'elles se produisent. Par la planification, par d'autres méthodes, il est important d'être proactif et tourné vers l'avenir tandis que nous apprenons à faire face à une période de grande incertitude.

M. Gord Johns: Je vais aller sur le site. Est-il possible que la caméra soit installée de façon que tout le monde puisse regarder et voir les progrès qui ont été réalisés?

Mme Rebecca Reid: Nous avons un problème avec les caméras. La question est de savoir si nous avons l'infrastructure en place, mais nous avons des bulletins d'information très réguliers qui contiennent des photos et des vidéos. Sur l'une des diapositives — je l'ai passée très rapidement —, je voulais vous montrer les sites Web où l'on peut accéder à des renseignements régulièrement mis à jour. Au cours de l'été, ce site a été mis à jour presque quotidiennement. À l'heure actuelle, c'est hebdomadairement, mais nous prévoyons de le faire plus fréquemment.

M. Gord Johns: Étant donné que les caméras sont là, y a-t-il un moyen de mettre cela en ligne pour que les gens puissent...

Mme Rebecca Reid: Ce sont surtout des caméras télécommandées et des caméramans. Je ne crois pas que nous ayons simplement une caméra fixe.

M. Gord Johns: D'accord. Je crois savoir qu'il y a une caméra là-bas. Le cas échéant, le ministère pourrait-il mettre les diapositives à la disposition du public?

Mme Rebecca Reid: Il faudrait que je me renseigne à ce sujet. Je ne savais pas qu'il y avait une caméra fixe.

M. Gord Johns: D'accord.

Les travaux de remise en état seront-ils terminés d'ici le 31 mars, l'objectif pour 2020? Croyez-vous que...

Mme Rebecca Reid: Parlez-vous de l'enlèvement complet des amas de roches?

M. Gord Johns: Oui.

Mme Rebecca Reid: Non. Je vous ai montré ce modèle. Les résultats du modèle ne permettent pas de penser que cela sera terminé à cette date.

M. Gord Johns: D'accord.

Pour ce qui est de la chronologie des événements, j'aimerais poser une question au sujet des décisions qui ont été prises dans les semaines qui ont suivi la découverte du glissement et le début de l'intervention. D'après ce que j'ai compris, des gens qui sont intervenus très tôt estiment que le dynamitage aurait pu se faire en toute sécurité entre juin et juillet. Au lieu d'enlever les rochers, on s'est limité au transport du poisson.

Pouvez-vous expliquer pourquoi on a décidé de ne pas dynamiter en juin et en juillet?

Mme Rebecca Reid: Absolument. Tout d'abord, je dois dire que ce site est extrêmement instable. Il y a des chutes de pierres en permanence. La sécurité était une grande préoccupation.

L'autre chose, c'est qu'on ne peut pas dynamiter quand le poisson est autour. Quand le poisson passe, on ne peut pas dynamiter. À ce moment-là, bien sûr, il y avait du poisson dans la rivière. Il aurait été extrêmement dangereux d'entreprendre toute activité de dynamitage. Ce n'est que maintenant, pendant l'hiver, quand il n'y a pas de poisson — nous surveillons quotidiennement pour nous assurer qu'il n'y en a pas — que nous pouvons dynamiter.

M. Gord Johns: Pouvez-vous expliquer pourquoi le travail sur place a été interrompu de septembre à janvier — à ma connaissance, il a été plus ou moins paralysé — compte tenu de l'importance du saumon pour nos collectivités côtières et de l'importance de l'impact du glissement sur les retours de saumon? Le ministre a-t-il décidé de mettre fin aux travaux sur place?

Mme Rebecca Reid: Ce travail comportait deux phases distinctes. Nous avons eu les travaux d'été, le système de commandement des interventions d'urgence, qui a été en place jusqu'à la fin septembre. Il a été démobilisé par la suite, après le passage de la majorité des poissons.

Nous sommes ensuite passés à l'étape du projet. À ce moment-là, nous avons commencé à nous faire une idée de la réussite des travaux d'été. Notre compréhension de ce bilan a évolué au fil des mois, et nous nous sommes rendu compte que nous n'avions pas eu beaucoup de succès. Nous avons réalisé que nous avions besoin de plus d'aide et que nous n'avions pas l'expertise nécessaire au ministère pour entreprendre le travail colossal qui s'imposait. Nous avons lancé un processus de consultation d'experts à l'extérieur du ministère. Il a fallu un certain temps pour mettre les contrats en place. L'objectif était de trouver les bonnes personnes, de demander des conseils, de parler à des conseillers techniques, de communiquer avec eux et d'entreprendre ensuite le processus d'appel d'offres concurrentiel.

• (0920)

M. Gord Johns: Avez-vous l'impression que cela vous a fait perdre beaucoup de temps?

Mme Rebecca Reid: On ne saurait trop insister sur l'importance de la planification. Les travaux d'été ont été d'une grande intensité. Il était impossible de planifier les travaux d'hiver pendant l'été. Il fallait prendre le temps de bien planifier pour pouvoir faire le travail nécessaire.

M. Gord Johns: Le pouvoir d'approvisionnement d'urgence a-t-il été révoqué à un moment donné?

Mme Rebecca Reid: Je vais demander à ma collègue de vous parler de l'approvisionnement.

Mme Jen O'Donoghue: Pendant les mois d'été, le ministère a invoqué des pouvoirs d'approvisionnement d'urgence pour une partie du travail entre juillet et août. Depuis lors, dans le cadre de notre planification, nous travaillons dans le cadre des pouvoirs d'approvisionnement de SPAC.

M. Gord Johns: En ce qui concerne le site, quelles garanties avons-nous qu'il n'y aura pas un autre glissement au même endroit? Pouvez-vous nous parler un peu du risque auquel nous faisons face pour l'avenir?

Mme Rebecca Reid: J'ai eu l'occasion d'aller sur place, et je sais que M. Beech y était également. Il suffit d'y aller pour voir...

M. Gord Johns: J'y suis allé.

Mme Rebecca Reid: D'accord, alors vous savez à quel point c'est instable. Il y a des failles importantes.

M. Gord Johns: Oui. En ce qui concerne l'ingénierie, que fait-on pour prévenir les futurs glissements?

Mme Rebecca Reid: J'ai posé cette question. À l'heure actuelle, nous ne nous concentrons pas sur la stabilisation des pentes, sauf dans le secteur du glissement, pour des raisons de sécurité.

M. Gord Johns: Merci.

Le président: Monsieur Johns, il ne vous reste que cinq secondes dans votre deuxième période de six minutes, alors nous allons revenir au Parti conservateur.

Monsieur Fast, vous avez cinq minutes au plus. Commencez quand vous serez prêt.

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): D'accord. Allons-y.

Tout d'abord, l'année dernière, il est évident que les poissons ne pouvaient pas franchir la zone de glissement. Je crois comprendre que vous avez pris des mesures pour essayer de les aider. Combien de poissons ont réussi à franchir la zone de glissement grâce aux efforts du MPO?

M. Andrew Thomson: Concernant ceux qui sont vraiment passés, nous avons déplacé environ 600 000 poissons, si je me souviens bien. Mais les chiffres...

Désolé, le nombre est de 60 000. Je me suis trompé d'un zéro.

Une voix: Les zéros comptent.

M. Andrew Thomson: Oui, les zéros comptent — toutes mes excuses.

Comme Mme Reid l'a dit, nous avons effectué une longue période de surveillance pour suivre ces poissons et leur taux de réussite pour atteindre les frayères. Cette recherche nous a appris quelque chose de très précieux. L'énergie dépensée par les poissons pour essayer de surmonter la zone de glissement, et les blessures physiques que certains d'entre eux ont subies, ont fait en sorte que les taux de poissons ayant réussi à atteindre les frayères étaient très faibles.

L'hon. Ed Fast: Permettez-moi d'aller au fond des choses. Êtes-vous en train de dire que des 60 000 poissons, tous n'ont pas survécu?

M. Andrew Thomson: Très peu ont survécu.

L'hon. Ed Fast: En réalité, la montaison de l'an dernier aura été nulle au final. Est-ce exact?

M. Andrew Thomson: De fait, le taux de survie à l'arrivée aux frayères a été très faible.

L'hon. Ed Fast: Je vous ai entendu dire que vous n'avez pas commencé à dynamiter plus tôt à cause de la présence du poisson dans la zone. Est-ce exact?

Mme Rebecca Reid: C'est exact.

L'hon. Ed Fast: Si nous les avons tous perdus de toute façon, pourquoi n'avons-nous pas dynamité, sachant très bien que nous allons manquer de temps cette année pour faire ce travail? S'il était justifié de ne pas dynamiter plus tôt, comme l'a soulevé M. Johns dans sa question, c'est parce qu'il y avait du poisson dans le secteur, or nous savons, d'après les résultats de votre tentative de l'an dernier, que très peu de ces poissons ont survécu. Il n'y en avait que 60 000.

Dites-moi pourquoi nous n'avons pas fait de dynamitage à ce moment-là.

Mme Rebecca Reid: Je ne peux pas imaginer un scénario où nous aurions eu des poissons dans le secteur, en train d'essayer de migrer, et où nous aurions dynamité à cet endroit. À mon avis, il est inconcevable de tuer le poisson par le dynamitage. Je pense que nous avons essayé plusieurs façons...

L'hon. Ed Fast: Ils sont morts de toute façon. N'est-ce pas?

Mme Rebecca Reid: Nous avons essayé différentes façons de protéger ces poissons en les déplaçant, en les aidant. Nous n'avons pas réussi, mais nous avons vraiment tout fait pour les sauver.

L'hon. Ed Fast: Vous avez dit que le dynamitage ne sera pas terminé au 31 mars. C'est bien cela?

Mme Rebecca Reid: En effet.

L'hon. Ed Fast: Ce n'est pas parce que vous êtes à court d'argent, puisque vous avez de l'argent jusqu'en mai.

• (0925)

Mme Rebecca Reid: C'est exact.

L'hon. Ed Fast: Nous allons encore avoir le même problème.

Mme Rebecca Reid: C'est exact.

L'hon. Ed Fast: Le travail ne sera pas terminé.

Mme Rebecca Reid: Non, et c'est pourquoi — et je l'ai expliqué très brièvement — nous envisageons un certain nombre de mesures d'urgence pour aider les poissons qui sont bloqués en hautes eaux.

L'hon. Ed Fast: J'allais justement vous demander de me parler de ces mesures d'urgence, mais je crois que M. Calkins va vous poser des questions à ce sujet.

Merci de me le faire savoir.

Pourquoi est-ce qu'on ne surveille pas régulièrement une rivière aussi importante? Nous avons des drones pour cela. C'est sans doute la plus importante rivière à saumon au pays.

Mme Rebecca Reid: Je crois qu'il est important d'en parler. C'est une région extrêmement éloignée. Il a fallu des mois pour construire une route pour nous y rendre. On a la technologie, en principe. Pour les drones et tout cela, il y a des problèmes de sécurité. Des gens ont demandé s'il faudrait surveiller toute la rivière, et je pense qu'il faut en discuter encore.

L'hon. Ed Fast: Pourriez-vous, s'il vous plaît, vous raviser? Je pense qu'il est raisonnable de proposer de surveiller au moins cette rivière-là, et il y en a d'autres aussi. Soit dit en passant, je ne vous fais pas de reproches. Ce glissement de terrain montre simplement que nous avons peut-être raté une occasion de faire mieux.

Mme Rebecca Reid: Nous prévoyons effectivement d'autres glissements.

L'hon. Ed Fast: D'accord.

Permettez-moi de parler des coûts. Vous avez suffisamment de fonds jusqu'à la fin de mai, n'est-ce pas?

Mme Jen O'Donoghue: Selon nos estimations, selon ce que nous savons aujourd'hui.

L'hon. Ed Fast: Selon vos estimations. Est-ce qu'il s'agit effectivement d'une dépense ponctuelle ou pensez-vous que le MPO devra assumer des coûts permanents en raison de ce glissement de terrain?

Mme Jen O'Donoghue: Concernant l'enlèvement des roches, ce serait une dépense ponctuelle jusqu'à ce que tout soit enlevé. Nous continuons de surveiller la situation. Ce qui complique les choses, entre autres, c'est que, à mesure que les niveaux d'eau changent et que le fournisseur continue de dynamiter la roche, nous accumulons de l'information sur le glissement rocheux dans la rivière et que cette information nous permet d'ajuster nos estimations au fur et à mesure.

Le président: Merci, monsieur Fast.

L'hon. Ed Fast: C'est tout?

Le président: En fait, vous avez légèrement dépassé votre temps.

Nous passons maintenant du côté des libéraux.

Monsieur Weiler, vous avez la parole pour cinq minutes ou moins.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

D'après vous, est-ce qu'on a tout fait pour régler cette question?

Mme Rebecca Reid: Je crois que nous avons fait tout ce que nous pouvions imaginer, et nous avons sollicité tous les experts que nous avons pu trouver.

M. Patrick Weiler: À votre connaissance, est-ce que le MPO a déjà été confronté à un problème comme celui du glissement rocheux de Big Bar?

Mme Rebecca Reid: Ce qui s'en rapproche le plus, à mon avis, est le glissement de terrain qui s'est produit à Hell's Gate en 1914.

M. Patrick Weiler: Comment ce glissement-ci se compare-t-il à celui de Hell's Gate en 1914?

Mme Rebecca Reid: La portée et l'échelle sont semblables. Bien sûr, le glissement de Hell's Gate était différent. Ils ont été informés immédiatement. Dans notre cas, il a fallu un certain temps pour le découvrir. Il a donc fallu mettre en place une importante infrastructure permanente pour assurer le passage des poissons à cet endroit.

M. Patrick Weiler: Pourriez-vous nous parler un peu de l'effet durable qu'a eu le glissement de Hell's Gate sur les populations de saumon du Fraser?

Mme Rebecca Reid: Le glissement de Hell's Gate a presque complètement empêché le passage des poissons quelques années — trois ans — et il a eu un impact à long terme et durable sur les années suivantes pour ces saumons, de sorte qu'on peut encore constater les répercussions de ce glissement de terrain.

M. Patrick Weiler: Quelles sont les mesures de rétablissement en cours pour reconstituer certains des stocks touchés dans le fleuve Fraser?

Mme Rebecca Reid: Nous avons pris un certain nombre de mesures de gestion pour protéger les stocks qui reviennent, et Andy pourra en parler. Nous avons aussi un programme de mise en valeur des salmonidés, qui existe depuis plus de 40 ans. Il comporte un volet éclosion, un volet rétablissement et un volet participation communautaire. Nous avons également entrepris beaucoup de travaux de rétablissement au fil des ans pour soutenir l'habitat dont le saumon a besoin.

M. Patrick Weiler: Est-ce que ces mesures de rétablissement visent directement le fleuve Fraser ou, plus généralement, l'ensemble de la province?

Mme Rebecca Reid: Il y a des activités de rétablissement partout en Colombie-Britannique et au Yukon, qui est mon secteur de responsabilité. Bien sûr que l'on accorde beaucoup d'importance au Fraser, parce qu'il a effectivement une importance incroyable, mais il n'y a pas que le Fraser.

● (0930)

M. Patrick Weiler: J'espérais que vous pourriez parler un peu de l'entente tripartite avec la province et avec la nation Secwepemc et des divers rôles et responsabilités de chaque partie.

Mme Rebecca Reid: Quand nous avons découvert le glissement de terrain, nous avons commencé par engager un dialogue avec la province de la Colombie-Britannique et avec les dirigeants des Premières Nations. Nous avons ainsi créé ce poste de commandement unifié. Des représentants des gouvernements des Premières Nations, de la Colombie-Britannique, du MPO et de la Garde côtière ont participé au processus décisionnel relatif à l'incident — je parle des décisions opérationnelles quotidiennes.

Par ailleurs, nous avons rencontré et consulté régulièrement un groupe de dirigeants des Premières Nations qui nous ont donné des conseils et fourni de l'information. Les Premières Nations locales — la Première Nation de High Bar et la Première Nation Sts-wecem'c Xgat'tem — ont participé systématiquement, et nous avons constamment communiqué avec les Premières Nations qui s'intéressent à la région et fait appel à elles. Je dois dire, bien sûr, que beaucoup de Premières Nations ont manifesté un très grand intérêt puisque le saumon du Fraser est très important pour beaucoup d'entre elles.

M. Patrick Weiler: À l'heure actuelle, dans quelle proportion les travaux de remise en état sont-ils financés par le gouvernement fédéral?

Mme Rebecca Reid: Nous avons une entente de partage des coûts avec la Colombie-Britannique à raison de 60-40 selon la nature du travail. Ce n'est pas exactement 60-40 — car cela dépend de l'activité —, mais c'est l'arrangement que nous avons.

M. Patrick Weiler: Est-ce que cet arrangement s'applique à tous les travaux ou seulement à certains types de travaux?

Mme Rebecca Reid: Dans chaque cas, on décide qui assume la direction — le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial —, et cela dépend de la nature des travaux. La roche et l'eau sont du ressort du gouvernement provincial. Le poisson relève du gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, cela représente une répartition d'environ 60-40, selon les activités en cours.

M. Patrick Weiler: Concernant les travaux en cours, à quelle date devraient-ils être terminés en principe avant que les niveaux d'eau soient trop élevés?

Mme Rebecca Reid: Nous nous attendons à une crue dans le courant d'avril, et nous nous attendons à ce qu'une bonne partie des travaux en cours se fasse sous l'eau. D'ici là, nous voulons avoir une passe migratoire naturelle et l'infrastructure dont nous avons besoin pour d'autres mesures d'urgence, par exemple une pompe à poisson et un moyen de piéger et de transporter le poisson au besoin.

Le président: Merci, monsieur Weiler. Votre temps de parole est écoulé.

Nous passons maintenant au Parti conservateur.

Monsieur Calkins, s'il vous plaît, vous avez cinq minutes ou moins.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais aller droit au but. Vous nous avez dit aujourd'hui que le plan A ne sera pas aussi efficace que vous l'aviez espéré. Est-ce que j'ai raison? Le plan A consiste à enlever la roche et à dynamiter pour pouvoir rétablir la rivière le plus près possible d'une passe migratoire déjà existante.

Mme Rebecca Reid: C'est exact. Le plan A sera prolongé jusqu'à l'hiver.

M. Blaine Calkins: Juste pour être sûr, selon votre calendrier, 140 000 poissons ont franchi la zone du glissement en septembre. Est-ce que c'est exact?

Mme Rebecca Reid: Nous en avons transporté 60 000, mais certains ont réussi à passer tout seuls.

M. Blaine Calkins: C'était ma question. Sur les 140 000, vous en avez déplacé 60 000, et les 80 000 autres...

Mme Rebecca Reid: Ils ont nagé.

M. Blaine Calkins: On parle de toutes les espèces; il ne s'agit pas d'une seule espèce, n'est-ce pas.

M. Andrew Thomson: C'était surtout du saumon coho à ce moment-là.

M. Blaine Calkins: Il s'agissait surtout de saumons cohos, et, donc, les saumons quinnats et les saumons rouges ont, en fait, été...

Une voix: ... décimés.

M. Andrew Thomson: Le saumon quinnat et le saumon rouge migrent plus tôt; ils étaient donc là à un moment où les débits étaient plus élevés.

M. Blaine Calkins: Je vois. C'est bon à savoir. Nous nous attendons à ce que la population de cohos... En fait, elle souffre beaucoup moins que les autres espèces, n'est-ce pas?

M. Andrew Thomson: La population de cohos du bassin inférieur du Fraser connaît des difficultés depuis un certain temps, indépendamment du glissement de terrain.

M. Blaine Calkins: Je vois.

Donc, question de génétique... Si on attrape un poisson sous la zone du glissement, est-ce qu'on sait dans quelle rivière ou quel cours d'eau il devrait aller?

Mme Rebecca Reid: Oui.

M. Blaine Calkins: On peut les prélever, les utiliser comme reproducteurs et les implanter dans le bon cours d'eau. C'est bien cela?

Mme Rebecca Reid: Comme vous le savez sûrement, la zone dans laquelle vit et survit le saumon est extrêmement circonscrite. Les poissons sont adaptés à l'endroit où ils sont nés. Quand nous prélevons du poisson pour la mise en valeur de la ressource, nous voulons nous assurer de pouvoir le ramener dans son cours d'eau natal — son cours d'eau d'origine.

M. Blaine Calkins: Je comprends. Si vous connaissez les espèces et que vous savez de quel cours d'eau il s'agit, quand vous attrapez un poisson sous le barrage parce qu'il ne peut pas passer, vous devriez savoir où il devrait être implanté s'il était utilisé pour la reproduction. N'est-ce pas?

Mme Rebecca Reid: Oui, ce serait possible.

M. Blaine Calkins: Quelle est la situation actuelle des écloséries en réserve dans le cours supérieur du Fraser? Est-ce qu'elles ont été relancées?

• (0935)

Mme Rebecca Reid: Vous parlez de Quesnel?

M. Blaine Calkins: Il y a Quesnel, mais il y a aussi Eagle River et Dome Creek. Je ne connais même pas la liste des écloséries communautaires qui pourraient être en réserve.

Où en est-on?

Mme Rebecca Reid: Nous sommes en train d'élaborer des plans de mise en valeur de la ressource et d'examiner toute la capacité disponible, entre autres Quesnel. Je ne crois pas que Dome Creek dispose actuellement de l'eau nécessaire pour qu'on puisse l'utiliser efficacement. Nous avons une vision très large parce que nous pensons que la mise en valeur de la ressource sera un élément important de notre stratégie cette année. Nous devons créer de l'espace pour ces poissons.

M. Blaine Calkins: Est-ce qu'il existe une sorte d'éclosérie mobile ou temporaire?

Mme Rebecca Reid: Nous avons quelques sites stratégiques de mise en valeur de la ressource. Par exemple, nous avons déplacé des poissons au lac Cultus l'an dernier et nous les avons gardés là. Il y a une certaine capacité, mais pas beaucoup. C'est pourquoi nous examinons toutes nos écloséries pour voir quel espace est disponible.

M. Blaine Calkins: Quand vous dites « toutes nos écloséries », est-ce que vous parlez de celles qui appartiennent actuellement au MPO ou qui sont gérées ou soutenues par lui, ou même de celles qui appartiennent au secteur privé?

Mme Rebecca Reid: Nous examinons les installations du MPO.

M. Blaine Calkins: Est-ce que le MPO peut faire le travail?

Mme Rebecca Reid: Je crois que nous allons devoir prendre des décisions concernant la production pour créer de l'espace pour ces poissons.

M. Blaine Calkins: Il me semble que Capilano devait faire l'objet de rénovations. Est-ce que cela va se faire maintenant? Est-ce qu'on a indéfiniment mis en veilleuse les rénovations de toutes les écloséries que j'ai visitées au cours des dernières années en attendant que la question soit réglée?

Mme Rebecca Reid: Rien n'a été mis en veilleuse.

M. Blaine Calkins: Je vois ici les autres solutions éventuelles, dont une autre tentative de capture et de transport. Comme on sait désormais que c'est relativement inefficace, pourquoi est-ce que cela fait encore partie de votre liste de choses à essayer?

Mme Rebecca Reid: Nous proposons une série de mesures — en cascade si on veut. Nous voulons d'abord permettre le passage naturel du poisson. Nous pensons que cela ne fonctionnera pas en hautes eaux, et nous voulons donc aussi créer une passe migratoire naturelle en plaçant des roches et ce genre de choses pour permettre aux poissons de se diriger avec un peu d'aide. Nous envisageons ensuite une sorte de pompe à poisson, c'est-à-dire une structure installée sur une plateforme, pour littéralement déplacer le poisson à travers des tubes au-delà de la zone du glissement de terrain. Enfin, on pourrait recourir au transport par camion. Comme vous l'avez dit, c'est la solution la moins souhaitable.

Nous prenons nos mesures d'urgence successivement en espérant que chacune d'elles sera suffisante mais, si ce n'est pas le cas ou si cela ne fonctionne pas, nous avons une autre stratégie en place.

M. Blaine Calkins: Quel serait un délai raisonnable pour construire une échelle à poissons? Il me semble que ce n'est pas possible dans ce cycle de construction.

Mme Rebecca Reid: Nous avons effectivement l'intention de créer une échelle à poissons. Nous avons examiné divers modèles et, plutôt que d'utiliser un modèle artificiel, nous allons essayer d'en créer une dans la roche elle-même. Nous sommes en train d'installer une base et d'y placer des rochers pour créer un passage naturel. C'est ce qui est prévu pour l'instant.

Le président: Merci, monsieur Calkins, votre temps de parole est écoulé.

C'est maintenant au tour des libéraux.

Monsieur Morrissey, vous avez cinq minutes ou moins, allez-y.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Je crois que M. Hardie voulait...

Le président: D'accord, la parole est à M. Hardie pour cinq minutes ou moins.

M. Ken Hardie: Merci, monsieur Morrissey, et merci, monsieur le président.

Si je me souviens bien, le nombre de montaisons varie selon des cycles de quatre ans. Quelles sont les prévisions pour cette année? À quoi faut-il s'attendre dans la perspective des mesures à prendre pour préserver ces stocks?

M. Andrew Thomson: Je n'ai pas de chiffres pour ce que cette année... Je suppose que vous parlez plus particulièrement du saumon rouge du Fraser.

M. Ken Hardie: Oui, et je parle aussi du saumon quinnat.

M. Andrew Thomson: D'accord, je peux aussi parler des autres espèces.

Nous n'escomptons pas de résultats très élevés du côté du saumon quinnat dans le bassin intérieur du Fraser parce que c'est la même zone de faible productivité. C'est comme pour le coho du bassin intérieur du Fraser. La cote de p50 ou 50 % auquel nous nous attendons pour le saumon rouge du Fraser représente environ 900 000 poissons. Pour les saumons roses, ce serait une année de faible montaison. Nous ne prévoyons pas beaucoup de saumons roses cette année.

On ne s'attend certainement pas à ce que ce soit une grande année pour la pêche. Il y aura peut-être un total admissible de capture pour le saumon rouge.

M. Ken Hardie: Donc, beaucoup de gens vont s'intéresser aux ouvertures, compte tenu du faible nombre de montaisons prévues de toute façon.

À ce sujet, pouvez-vous dès maintenant informer les pêcheurs sportifs et les pêcheurs commerciaux des ouvertures prévues cette année?

M. Andrew Thomson: Nous avons en ce moment des discussions importantes avec les organismes récréatifs et commerciaux et, bien sûr, avec les gouvernements autochtones au sujet des ouvertures et de la planification de la prochaine saison de pêche.

La difficulté tient notamment au fait que nous essayons d'évaluer les mesures prises en 2019 pour déterminer en quoi les fermetures

de pêche déclarées en 2019 — plus importantes qu'auparavant — ont effectivement permis de protéger, comme nous l'avions prévu, les poissons de retour.

À mesure que nous obtenons ces renseignements grâce aux microplaques magnétisées codées et aux résultats d'ADN, nous adaptons nos plans et nous consultons les intéressés au sujet des plans de pêche possibles pour cette année, qui peuvent comprendre le même nombre de fermetures pour les secteurs récréatifs ou différentes façons de faire les choses pour les secteurs récréatif et commercial. Mais nous avons besoin de cette information et nous devons aussi tenir compte du processus de consultation concernant les plans de pêche.

● (0940)

M. Ken Hardie: Est-il possible que cet incident et ses répercussions sur les montaisons de poissons aient largement annulé les avantages des fermetures décidées plus tôt dans l'année?

M. Andrew Thomson: Cela dépend de la zone dont on parle.

Nous avons vu une importante montaison de ce que nous appelons le saumon quinnat Thompson 4₁. Cette population a fini par constituer une importante source de poisson à valeur alimentaire, sociale et rituelle pour les Premières Nations du Fraser. Cela offre également des possibilités pour d'autres pêches. La situation devient très complexe, parce que nous avons affaire à de nombreuses espèces et à de multiples stocks de poissons. Dans certains cas, les mesures prises ont certainement appuyé la priorité accordée aux récoltes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire par rapport aux récoltes commerciales et récréatives.

M. Ken Hardie: Veuillez nous parler un peu du travail avec les Premières Nations de la région. Tout d'abord, est-ce qu'elles participent aux travaux en cours: construction des routes, dynamitage des rochers, etc.?

Mme Rebecca Reid: Oui. Splitrock est une entreprise des Premières Nations qui s'occupe de toute la surveillance en cours. De plus, Kiewit a confié en sous-traitance aux Premières Nations locales une partie des travaux en cours.

M. Ken Hardie: Tout d'abord, est-ce que l'objectif ultime est de remettre cette zone du fleuve dans l'état où elle se trouvait avant le glissement de terrain et, si c'est le cas, combien de temps cela va-t-il prendre à votre avis?

Mme Rebecca Reid: Excellente question.

C'est notre objectif, en effet. Nous ne savons pas exactement combien de temps cela prendra. D'après notre expérience, cela pourrait prendre trois ans. Il faut parfois créer une sorte de passage artificiel pour aider les poissons. Nous espérons ramener le fleuve à son état naturel et nous allons devoir nous adapter et évaluer la situation au fur et à mesure.

Le président: Merci.

Je crois que Mme Gill accorde encore ses deux minutes et demie à M. Johns, qui dispose donc d'un total de cinq minutes.

C'est à vous, monsieur Johns.

M. Gord Johns: Merci.

Ce qui me préoccupe le plus en ce moment, c'est la question des mesures d'urgence que vous allez prendre progressivement. Vous savez déjà que vous ne réussirez pas du point de vue des débits, selon le projet de dynamitage.

C'est à cause du coût? Est-ce que c'est ce qui vous empêche de vous concentrer d'ores et déjà sur les deux premières mesures d'urgence?

Mme Rebecca Reid: Non. Je tiens à préciser que nous faisons le maximum pour commencer à prendre ces mesures dès maintenant. Pour l'instant, il faut créer un talus, une plateforme, un endroit où l'équipement pourra être installé, et dynamiter la roche en même temps.

À mesure que la roche est dynamitée, on ouvre les endroits où de l'équipement peut être installé.

M. Gord Johns: La passe migratoire sera en place quand ce sera...

Mme Rebecca Reid: C'est ce qu'on prévoit, en effet.

M. Gord Johns: D'accord.

Mon autre question porte sur l'opacification de l'eau. Pouvez-vous nous parler du stress que cela entraîne et des moyens de garder les poissons à l'écart pendant le dynamitage? Pouvez-vous nous parler des répercussions que cela aura sur ces stocks?

Mme Rebecca Reid: Il n'y a pas de poisson dans cette zone en ce moment. Nous avons un système de surveillance sur place et nous n'avons pas vu de poisson.

M. Gord Johns: D'accord.

Vous avez parlé de collaboration avec les Premières Nations. Elles voulaient que le gouvernement déclare l'état d'urgence. Nous les avons aussi entendues demander un plan d'urgence, comme le NPDP l'a demandé.

Pouvez-vous nous parler un peu de leur demande de plan d'urgence?

Mme Rebecca Reid: Les Premières Nations ont exprimé de vives inquiétudes au sujet de la sécurité alimentaire. Il y a cela, mais aussi d'autres questions liées aux inondations et aux incendies qui ont eu des répercussions sur l'approvisionnement alimentaire terrestre, et c'est donc une préoccupation très importante pour elles.

Les Autochtones ont aussi fait valoir l'impact économique du faible nombre de montaisons de saumon rouge et de saumon quinnat. Ces préoccupations renvoient aux enjeux alimentaires et économiques.

M. Gord Johns: De toute évidence, compte tenu des chiffres antérieurs à Big Bar, nous allons avoir le plus faible nombre de montaisons dans l'histoire de la plus grande rivière à saumon au monde. Cela étant, il n'y a manifestement pas suffisamment de répartition des ressources pour le rétablissement des stocks, la protection de l'habitat et l'adaptation au climat. Pouvez-vous nous donner un chiffre qui nous permettrait de nous faire une idée des besoins, ou est-ce que c'est une information interne que vous ne pouvez pas communiquer?

• (0945)

Mme Rebecca Reid: Je n'ai pas de chiffre.

Voulez-vous faire un commentaire, Mme O'Donoghue?

Mme Jen O'Donoghue: Je pense que nous sommes encore en train d'évaluer la situation. Nous n'avons pas de chiffres pour l'instant.

M. Gord Johns: D'après les organismes de la côte, on aurait besoin de 500 millions de dollars seulement pour le rétablissement des stocks au cours des cinq prochaines années. Concernant les

142 millions de dollars accordés par le FRISCB, pouvez-vous nous dire quel montant a été réservé aux deux premières séries de mesures?

Mme Rebecca Reid: Oui. Le FRISCB a réservé 142 millions de dollars. Jusqu'à maintenant, nous avons dépensé 55 millions de dollars pour des projets approuvés. La prochaine série de projets absorbera environ 13 millions de dollars de plus. Il nous restera donc de l'argent sur les 142 millions initiaux.

M. Gord Johns: Le ministre vous a ordonné de dépenser cet argent dès maintenant, ces 142 millions de dollars, pour les utiliser parce qu'il y a urgence en ce qui concerne notre saumon, n'est-ce pas? Il y a vraiment une crise en ce moment.

Mme Rebecca Reid: Le FRISCB répond à des propositions. Nous les recevons, nous les évaluons et nous choisissons les meilleures. Nous ne sommes pas limités à...

M. Gord Johns: Il y a quand même un certain nombre de bons projets qui sont rejetés.

Mme Rebecca Reid: C'est vrai, mais je pense que c'est parce que, quand nous examinons des propositions, nous voulons faire le meilleur usage possible de l'argent, et que nous choisissons celles qui, selon nous, permettent le mieux d'atteindre les objectifs fixés au programme.

M. Gord Johns: Pouvez-vous expliquer pourquoi vous ne dé penseriez pas cet argent maintenant, étant donné qu'il y a beaucoup de bons projets qui sont refusés?

Mme Rebecca Reid: Nous avons un processus d'évaluation en collaboration avec la Colombie-Britannique. Nous examinons les projets avec l'administration provinciale. Je pense qu'il y a un problème de capacité. Nous devons évaluer chacune des propositions, travailler avec les promoteurs et conclure l'accord. Il s'agit simplement de s'assurer de choisir les bons projets et de les réaliser.

M. Gord Johns: Est-ce que c'est surtout parce qu'on veut étaler cela sur cinq ans? C'est cela?

Mme Rebecca Reid: On ne nous a pas demandé de retenir un montant quelconque, mais il s'agit vraiment de choisir les meilleurs projets pour l'avenir.

M. Gord Johns: D'accord. Merci.

Le président: Votre temps de parole est écoulé, monsieur Johns. Merci.

Nous avons terminé les deux premiers tours, et nous allons donc prolonger le deuxième tour jusqu'à ce que nous n'ayons plus de temps, je suppose. Nous passons maintenant au Parti conservateur pour cinq minutes ou moins.

Monsieur Arnold, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président. Je suis heureux que nous ayons un deuxième tour.

Madame Reid, pouvez-vous me dire ce qu'on a prévu pour récupérer au moins l'année que nous venons de perdre et peut-être plus? Ces saumons sont des poissons pluriannuels. Ce groupe reviendra dans quatre ou cinq ans, selon le type de cours d'eau. Qu'a-t-on prévu pour rétablir ces stocks à leurs niveaux antérieurs?

Mme Rebecca Reid: Nous avons une sorte de plan à trois volets. Le premier volet vise à créer les conditions permettant aux poissons de passer naturellement pour pouvoir en récupérer le plus possible...

M. Mel Arnold: Ce n'est pas cela. Pour l'année complètement perdue, le stock de l'année dernière, que faites-vous pour reconstituer ce stock?

Mme Rebecca Reid: La mise en valeur de la ressource fait partie de notre stratégie, et c'en est un autre aspect.

Il y a trois choses. Il faut d'abord que les poissons, n'importe lesquels, puissent revenir et frayer naturellement. Il y a ensuite la mise en valeur de la ressource. Ensuite, il faut des outils de gestion de la pêche pour permettre au plus grand nombre possible de ces poissons de s'échapper, c'est-à-dire pour permettre que les poissons qui nous préoccupent ne soient pas pêchés. Nous devons tenir compte de ces trois éléments.

M. Mel Arnold: Que fait-on du côté de la mise en valeur de la ressource? Est-ce qu'on parle des écloséries, du travail dans le cours d'eau et ainsi de suite?

Mme Rebecca Reid: Nous travaillons à un plan de mise en valeur de ces poissons. Nous avons quelques scénarios en place. Si le poisson ne peut pas passer, nous avons un plan, mais, même s'il peut passer, nous avons une idée de...

M. Mel Arnold: J'aimerais revenir sur ceux qui ne sont pas passés l'an dernier. Il va falloir reconstituer ce sous-ensemble. Ce groupe, qui revient tous les quatre ans, sera en difficulté. Combien de temps faudra-t-il pour le reconstituer?

• (0950)

Mme Rebecca Reid: Les poissons perdus sont perdus. À mesure que la classe de l'année suivante arrive...

M. Mel Arnold: Non, je parle du sous-ensemble qui revient tous les quatre ou cinq ans...

Mme Rebecca Reid: C'est ce que j'essaie d'expliquer. Pour les poissons qui ont été perdus, cette classe d'âge est perdue, mais, à mesure que la classe de l'année suivante arrivera, on pourra remplacer le poisson. Les poissons peuvent s'égarer et se déplacer dans des zones où il en manque, de sorte que, au fil du temps, on peut récupérer une partie des poissons perdus.

Nous avons pris des mesures de mise en valeur l'an dernier. Cela n'a pas été une grande réussite, et il s'agira donc de faciliter le retour des poissons pour en accroître le nombre le plus possible.

M. Mel Arnold: Envisagez-vous d'augmenter la capacité des écloséries pour aider à reconstituer le stock pour ainsi dire perdu?

Mme Rebecca Reid: Nous examinons en ce moment l'espace de production disponible pour améliorer la mise en valeur.

M. Mel Arnold: Envisagez-vous d'augmenter l'espace de production?

Mme Rebecca Reid: Vous parlez de la construction de nouvelles écloséries?

M. Mel Arnold: Pas nécessairement d'en construire de nouvelles. Savez-vous qu'il existe des écloséries portatives?

Mme Rebecca Reid: Nous n'avons pas de plan concernant des écloséries portables, non.

M. Mel Arnold: Êtes-vous au courant de leur existence?

Mme Rebecca Reid: Ce type d'éclosérie ne m'est pas familier.

M. Mel Arnold: Moi, oui. J'en ai vu une il y a à peine quelques semaines. Elles tiennent dans un conteneur d'expédition de 20 pieds, disponible à environ 35 000 \$ l'unité. Apparemment, le MPO ne s'y intéresse pas. Je me demande si vous savez pourquoi.

Il me semble que c'est une bonne idée. Ces conteneurs pourraient être placés dans n'importe quel cours d'eau.

Mme Rebecca Reid: Nous avons deux équipes techniques, dont une est entièrement consacrée à la mise en valeur de la ressource. Nous pourrions effectivement lui poser la question.

M. Mel Arnold: D'accord, j'aimerais que vous nous reveniez avec la réponse à cette question.

S'il reste du temps, je vais céder la parole à M. Fast ou à M. Calkins.

Le président: Il reste 40 secondes à celui d'entre vous qui prendra la parole.

Monsieur Calkins.

M. Blaine Calkins: J'aimerais avoir une petite précision. On voit bien que le saumon a de la difficulté à monter au-dessus de la barre. Rien n'indique que le saumon adulte aura des problèmes. Et, pour les saumoneaux, les juvéniles, il ne devrait pas y avoir de problèmes en aval. C'est bien cela?

Mme Rebecca Reid: C'est bien cela.

M. Blaine Calkins: Mon autre question est la suivante. Si vous construisez une structure permanente qui ne peut pas être fléchée à son extrémité supérieure ou inférieure, pouvez-vous me donner une idée de la façon dont une passe migratoire du côté ouest du glissement de terrain fonctionnerait si vous ne savez pas...? Vous nous avez parlé d'une fluctuation massive des niveaux d'eau. Comment une structure sans flexibilité aux extrémités inférieure et supérieure fonctionnerait-elle? Pouvez-vous me dire comment elle serait conçue et comment elle fonctionnerait, parce que j'ai du mal à comprendre?

Mme Rebecca Reid: Je vous rappelle que je ne suis pas ingénieure, mais, d'après ce que je comprends, nous prévoyons que, à un moment donné, la passe migratoire naturelle pourrait être submergée par les hautes eaux et être moins efficace, et nous ne nous attendons donc pas à ce qu'elle soit efficace en très hautes eaux.

M. Blaine Calkins: Les très hautes eaux ne sont-elles pas ce avec quoi nous sommes aux prises?

Le président: Monsieur Calkins, votre temps de parole est écoulé depuis longtemps. Vous l'avez dépassé de 30 secondes.

Monsieur Hardie, vous avez cinq minutes ou moins.

M. Ken Hardie: Premièrement, nous allons vous permettre de répondre à la question de M. Calkins.

Mme Rebecca Reid: C'est pourquoi nous envisageons d'autres mesures, par exemple la pompe à poisson. Si le poisson ne peut pas passer par le passage naturel, nous avons une autre façon de l'aider à se déplacer, l'idée étant que l'enlèvement des roches est la dernière solution.

M. Ken Hardie: Avez-vous bien dit qu'il faudrait environ trois ans pour rétablir complètement la situation dans cette zone?

Mme Rebecca Reid: Je ne sais pas. Nous espérons que les travaux de l'hiver prochain seront suffisants, mais je ne sais pas.

M. Ken Hardie: J'aimerais revenir sur les travaux effectivement en cours. J'ai entendu parler, à un moment donné dans les discussions — pas ici, mais ailleurs —, d'une inondation bicentennale. Est-ce que c'est déjà arrivé?

Mme Rebecca Reid: Oui.

M. Ken Hardie: Pourriez-vous nous en parler? Quand s'est-elle produite et quel en a été l'impact?

Mme Rebecca Reid: L'année dernière, il y a eu de très hautes eaux dans le fleuve, et cela a eu un impact très important sur le passage du poisson. Cela a parfois nui à notre capacité de faire des travaux dans la zone et cela a considérablement entravé le passage du poisson. Des événements malheureux se sont produits en série l'année dernière.

M. Ken Hardie: Tout au long de l'automne et de l'hiver, quand vous construisiez des routes, que vous faites du forage et du dynamitage et que vous suspendez des filets, d'après la configuration de l'endroit, avec l'accélération du vent à cause de l'effet tunnel et Dieu sait quelles températures glaciales, les conditions de travail ont dû être très inconfortables.

Mme Rebecca Reid: Oui, absolument. Nous avons perdu un certain nombre de journées d'hélicoptère à cause des vents violents.

● (0955)

M. Ken Hardie: Parlez-nous un peu des équipes, de certaines de leurs difficultés et de la façon dont elles y ont fait face.

Mme Rebecca Reid: Il y avait des mesures à prendre. La plus dangereuse, à mon avis, a été le décapage de la paroi rocheuse par des travailleurs suspendus à la falaise afin de décoller des pans de roc pour éviter qu'ils ne tombent sur des gens en bas.

Quand on construit des routes là-bas, il y a des rochers qui tombent et des gens qui travaillent en bas. On passe beaucoup de temps à installer des filets sur les falaises pour protéger les travailleurs. C'est un facteur très important.

M. Ken Hardie: Il y avait une voie de descente pour acheminer l'équipement en bas. De quelle taille était l'équipement que vous descendiez par treuil le long de la falaise?

Mme Rebecca Reid: Il y avait des excavatrices massives. On a commencé par les descendre le long de la falaise à l'aide d'un câble. C'était une première tentative pour descendre de l'équipement.

M. Ken Hardie: Inévitablement, dans une situation comme celle-ci, on prend des décisions, on dresse des plans et on les applique. Est-ce que, selon vos observations jusqu'à maintenant, vous feriez les choses différemment dans la même situation?

Mme Rebecca Reid: Je pense que refaire l'histoire est toujours un luxe.

M. Ken Hardie: Bien sûr, mais c'est pour cela que nous sommes ici.

Mme Rebecca Reid: Alors oui. Chaque situation est différente, mais nous avons effectivement beaucoup appris de cette expérience, et je suis sûre que nous pourrions faire mieux.

M. Ken Hardie: À certains égards en particulier?

Mme Rebecca Reid: Certains travaux de l'été, dans la façon dont nous avons déplacé les poissons, ainsi que certaines mesures de mise en place... Nous avons fait de notre mieux avec les connaissances que nous avions. Je ne sais pas comment nous pourrions repenser le tout.

Avez-vous une opinion, Andy?

M. Andrew Thomson: Je pense qu'une partie de la surveillance des populations de poissons s'est révélée très cruciale. Il aurait été utile de mettre en place certains de ces programmes et de comprendre l'incidence du déplacement des poissons pour savoir si l'hélicoptère se déplaçait facilement ou efficacement.

Il y a des choses qui ont quand même très bien fonctionné. La création d'un groupe tripartite et le partenariat étroit avec la Colombie-Britannique et les Premières Nations de la région ont été une grande victoire pour nous. Cette étroite collaboration nous sera utile à l'avenir. C'est une bonne base pour affronter les événements imprévus à venir.

Le président: Merci, monsieur Hardie.

Avant de redonner la parole aux conservateurs, je tiens à rappeler aux membres du Comité que les analystes essaient de noter toute l'information. Quand quelqu'un parle, surtout de ce côté-ci de la table, c'est très agaçant. Je ne veux pas être obligé de faire des rappels nommément, mais je le ferai si c'est nécessaire.

Nous allons maintenant passer du côté des conservateurs avec M. Fast. Vous avez cinq minutes ou moins, allez-y.

L'hon. Ed Fast: Merci, monsieur le président.

Je voudrais parler du rapport daté du 1^{er} décembre.

Vous avez dit tout à l'heure qu'on avait aidé 60 000 poissons à passer au-delà du glissement de terrain et que très peu ont survécu. Au total, 140 000 sont passés, ce qui veut dire que 80 000 autres sont passés naturellement. Savez-vous combien de ces 80 000 poissons ont survécu?

M. Andrew Thomson: Je n'ai pas les chiffres exacts sous les yeux. Nous savons que les autres poissons sont passés à des débits plus faibles et qu'ils sont passés par eux-mêmes, mais ils ont peut-être quand même subi un certain stress.

Nous avons, comme chaque année, examiné le nombre de poissons ayant atteint les frayères.

L'hon. Ed Fast: Votre rapport du 1^{er} décembre a été produit par le MPO, n'est-ce pas?

● (1000)

M. Andrew Thomson: Oui.

L'hon. Ed Fast: On dit ici que 30 000 poissons par jour sous surveillance sont passés sans aide au-delà du glissement de terrain. Y avait-il 30 000 poissons par jour qui passaient par là? Est-ce que c'est une erreur de transcription? Pouvez-vous expliquer?

Cela ne semble pas concorder avec le témoignage que vous avez donné tout à l'heure, à savoir qu'un total de 60 000 poissons ont été aidés artificiellement à passer au-delà du glissement de terrain et que 80 000 sont passés naturellement.

Mme Rebecca Reid: D'après les chiffres que j'ai, le nombre total de saumons en amont qui sont passés par Big Bar a été d'environ 275 000 saumons du Fraser. Ceux qui sont passés naturellement étaient au nombre de 245 300, et on en a aidé 60 000.

L'hon. Ed Fast: Je croyais vous avoir entendu dire qu'il y en avait 140 000 au total qui avaient réussi à passer.

Mme Rebecca Reid: Eh bien...

L'hon. Ed Fast: Là, je suis vraiment confus.

Mme Rebecca Reid: Ce sont les chiffres que j'ai. Je m'excuse si je me suis trompée tout à l'heure.

L'hon. Ed Fast: D'accord. Je vais donc vous demander des éclaircissements. Nous voulons savoir combien sont passés, soit par leurs propres moyens, soit avec assistance.

Mon autre question est la suivante. Quand ce glissement rocheux s'est-il produit? Nous savons quand quelqu'un, un adepte de rafting, l'a signalé, mais savons-nous exactement quand ce glissement s'est produit? Je crois comprendre que ce pourrait être, semble-t-il, en 2018?

Mme Rebecca Reid: Nous croyons qu'il s'est produit en novembre 2018.

L'hon. Ed Fast: S'il y avait eu, comme je l'ai suggéré, une surveillance périodique, que ce soit par drone, à pied ou autrement, ou une identification de zones critiques clés présentant peut-être des risques, assortie d'une surveillance périodique de ces zones, le problème aurait été constaté plus tôt et vous auriez eu plus de temps pour corriger la situation et réduire le risque pour les populations de saumons.

Mme Rebecca Reid: Oui, si nous l'avions su, nous aurions pu commencer plus tôt.

L'hon. Ed Fast: Oui.

Pourquoi a-t-il fallu cinq mois pour publier la demande d'information? Celle-ci a été publiée en novembre, mais vous saviez déjà en juin qu'il y avait une crise ici. Pourquoi cinq mois? A-t-il fallu tout ce temps pour établir les paramètres de la demande d'information?

Mme Rebecca Reid: Je suis sûre que Mme O'Donoghue voudra intervenir, mais je dirai que le système de commandement des interventions est demeuré en place jusqu'à la fin de septembre. À ce moment-là, nous avons plié bagages et sommes passés à la gestion de projet. C'est alors, ayant entrepris d'étudier les prochaines étapes, que nous nous sommes rendu compte qu'il nous fallait faire appel à des experts externes pour concevoir un plan.

L'hon. Ed Fast: Il semble que vous ayez été submergés par l'ampleur de la situation.

Mme Rebecca Reid: Nous étions tout à fait résolus à faire tout ce qui était possible à ce moment-là pour résoudre le problème et nous étions très optimistes de pouvoir le faire.

L'hon. Ed Fast: Cet optimisme a-t-il été justifié?

Mme Rebecca Reid: Nous sommes déçus de ne pas avoir eu plus de succès. Tout à fait.

L'hon. Ed Fast: Passons maintenant aux coûts. Avez-vous déterminé le coût total des travaux de restauration à la suite du glissement rocheux?

Mme Jen O'Donoghue: Je ne pense pas que nous soyons en mesure de dire quel est le coût total à ce moment-ci parce qu'il évolue de jour en jour. Nous pouvons parler de ce que nous prévoyons dépenser avant la fin du présent exercice, si cela peut vous être utile.

L'hon. Ed Fast: Si vous avez une estimation de ce qu'il vous faudra jusqu'à la fin de l'exercice financier, il me semble que vous avez déjà fait une certaine planification des travaux qui suivront et une approximation de leur coût.

Mme Jen O'Donoghue: Nous sommes encore en train d'estimer le coût total des travaux de restauration. Nous prévoyons que la part fédérale des dépenses d'ici la fin de l'exercice financier sera de l'ordre de 24 millions de dollars. Cela continue de changer à mesure que nous progressons. Ce montant n'inclut pas la part provinciale. Ensuite, il y a un montant supplémentaire d'environ 20 millions de dollars que nous prévoyons dépenser d'ici la fin de mai. Il s'agit de la part fédérale, à l'exclusion de la part provinciale.

Le président: Merci, monsieur Fast.

Nous passons maintenant à M. Morrissey.

M. Robert Morrissey: Merci, monsieur le président.

Combien d'événements survenant sur les rivières de la Colombie-Britannique le MPO doit-il gérer chaque année? Je parle d'événements naturels, ceux qui perturbent les rivières, qui modifient le débit de l'eau ou nuisent aux mouvements du saumon dans les rivières.

Mme Rebecca Reid: Pour les glissements de terrain, il y en a quelques-uns, mais une poignée seulement.

• (1005)

M. Robert Morrissey: Est-ce sur une base annuelle?

Mme Rebecca Reid: Oui.

M. Robert Morrissey: Vous ai-je bien entendu dire que le seul glissement de cette nature remonte à 1914?

Mme Rebecca Reid: Celui de 1914 est équivalent, oui.

M. Robert Morrissey: Pourriez-vous alors nous expliquer quels sont les préparatifs du ministère pour répondre à de tels événements? Avez-vous une section particulière du ministère qui a la responsabilité permanente de répondre à ces événements?

Mme Rebecca Reid: Pour les événements de ce genre, le ministère n'a pas en place de système de commandement des interventions.

Nous comptons sur les compétences de la Garde côtière canadienne. Dans le cas qui nous occupe, nous avons travaillé avec le B.C. Wildfire Service et la Garde côtière canadienne, qui ont des équipes formées et disponibles pour intervenir en cas d'urgence, pas nécessairement en pareilles situations, mais dans ce cas-ci, ces équipes sont intervenues.

M. Robert Morrissey: S'agit-il de la principale organisation chargée de préparer votre intervention?

Mme Rebecca Reid: Non, je dirais qu'ils se sont présentés en raison de l'urgence de la situation, de façon exceptionnelle, parce que nous l'avons demandé.

M. Robert Morrissey: D'accord.

En réponse à une question posée plus tôt par mon collègue, M. Arnold, vous avez dit que ce glissement rocheux avait aggravé une situation déjà mauvaise. Vous avez parlé de 2009 et je me demandais pourquoi. En 2009, vous avez indiqué que les prévisions de frai du saumon ne se sont pas concrétisées.

Mme Rebecca Reid: Je me suis trompée. Je voulais dire 2019.

M. Robert Morrissey: Bon, en 2019. D'accord. Il n'y a donc pas eu d'incident à ce moment-là.

Encore une fois, pour revenir à la situation, le ministère a eu recours à toutes les ressources à sa portée pour faire un travail pratique à ce moment-là. Est-ce exact?

Mme Rebecca Reid: C'est exact.

M. Robert Morrissey: Il n'y avait rien d'autre qui aurait pu être fait pour remédier à la situation et qui aurait eu un effet plus favorable sur la migration du saumon.

Mme Rebecca Reid: Nous avons fait tout ce que nous pouvions, et nous avons communiqué avec tous les experts que nous pouvions trouver pour obtenir des conseils sur la meilleure façon d'intervenir.

M. Robert Morrissey: Vous allez continuer dans cette voie à l'avenir...

Mme Rebecca Reid: Oui.

M. Robert Morrissey: ... jusqu'à...? Quand allez-vous déterminer, ou comment allez-vous déterminer que vous avez réussi à ramener, aussi près que possible, l'écoulement de l'eau dans le fleuve à ce qu'il était auparavant?

Pourriez-vous nous en parler un peu?

Mme Rebecca Reid: Nous avons un consultant qui est un expert en la matière, qui a la capacité d'étudier le lit du fleuve, d'évaluer les roches qui s'y trouvent et de modéliser leur effet sur l'écoulement de l'eau.

M. Robert Morrissey: Je crois que vous nous l'avez montré.

Avez-vous déterminé dans quelle mesure nous nous approchons des conditions d'avant le glissement?

Est-ce une question valable? Le savez-vous?

Mme Rebecca Reid: Vous pouvez voir sur cette image où l'écoulement se fait en douceur et devient ensuite turbulent; il y a là une sorte d'excroissance rocheuse toujours présente, qui a été modélisée et qui fera obstacle au passage du poisson. Nous devons être en mesure d'atteindre cette excroissance, ce roc, et de l'enlever. À l'heure actuelle, nous sommes incapables de l'atteindre.

C'est un travail d'hiver.

M. Robert Morrissey: Vous n'êtes pas en mesure de l'atteindre actuellement. Quand prévoyez-vous pouvoir le faire?

Mme Rebecca Reid: Le plan serait de... Comme nous allons manquer de temps à cause de la crue printanière, nous devons revenir en hiver lorsque le niveau de l'eau sera bas et nous y attaquer de nouveau.

M. Robert Morrissey: En raison des conditions naturelles, il est interdit d'aller plus loin. L'argent ne ferait pas... Peu importe le montant d'argent qu'on y consacrerait, on ne peut pas aller plus vite qu'à l'heure actuelle.

Mme Rebecca Reid: C'est exact.

Une fois la crue arrivée, tout sera sous l'eau et les poissons arriveront. Après cela, nous devons interrompre les travaux.

M. Robert Morrissey: Une bonne partie de vos échéances sont dictées par l'environnement naturel dans lequel vous travaillez, et je parle de l'environnement naturel créé par le glissement rocheux, puisque le glissement est un phénomène naturel. Ai-je raison?

Mme Rebecca Reid: C'est un événement naturel. Vous avez raison.

Le président: Merci, monsieur Morrissey.

Nous passons maintenant à M. Johns, je crois, à qui Mme Gill a cédé encore une fois de son temps de parole.

Vous allez lui devoir beaucoup, monsieur Johns. Je ferais bien de m'en souvenir.

Monsieur, vous avez la parole pour cinq minutes au total.

M. Gord Johns: Merci.

Une chose qui me préoccupe vraiment, c'est le fonds de rétablissement du saumon de la Colombie-Britannique, dont vous avez parlé. Avec les 13 millions de dollars, une fois qu'ils sont débloqués, vous en serez à 68 millions de dollars, ce qui ne représente même

pas la moitié des 142 millions de dollars destinés à la restauration. Il y a crise en ce moment.

Je sais que vous avez mentionné que la capacité est un gros problème, et c'est ce qui me préoccupe, le financement à court terme plutôt qu'à long terme, parce qu'il est clair que nous devons renforcer la capacité. Ne serait-ce pas une bonne façon de procéder que de débloquer cet argent, puisque nous devons investir massivement dans la restauration dès maintenant?

• (1010)

Mme Rebecca Reid: Pour ce qui est du SRIF, celui-ci a été mis en place avant le glissement rocheux, et nous n'y avons pas recours pour résoudre le problème créé par ce glissement. Votre remarque sur le rétablissement des populations est pertinente. Nous avons un certain nombre d'activités de rétablissement en cours. Il est important pour nous d'agir stratégiquement quant aux sites que nous choisissons, et cela prend du temps et de la capacité. Il faut également que le MPO ait la capacité de soutenir les activités de rétablissement du saumon.

M. Gord Johns: D'accord. Je suppose que ce qui me préoccupe, c'est que tout est interrelié parce que nous avons la montaison la plus faible de l'histoire, et le glissement de Big Bar n'y est pour rien. Maintenant que le glissement de Big Bar s'est produit, nous avons perdu des tonnes de poissons, au moins 60 000 à ce que nous savons. Est-ce exact?

Mme Rebecca Reid: Non, c'est beaucoup plus que cela.

M. Gord Johns: C'est beaucoup plus que 60 000. Ce serait donc le moment pour le ministère de renforcer la capacité à long terme parce qu'il faudra des années pour reconstituer les stocks. Compte tenu de cela, et aussi de l'inflation, est-il vrai que le PMVS accuse actuellement un manque à gagner d'environ 6 millions de dollars par année et qu'il n'a pas eu d'augmentation de son budget depuis des années?

Mme Rebecca Reid: Le PMVS n'a pas connu d'augmentation, mais il n'est pas déficitaire. Nous équilibrons notre budget, si c'est ce que vous demandez.

M. Gord Johns: Oui, je sais. Il s'agit donc d'un déficit de fonctionnement, si vous regardez d'une année à l'autre.

Nous parlons des gens qui sont touchés. Nous entendons dire que beaucoup de pêcheurs récréatifs, sportifs et commerciaux veulent que tous les poissons d'écloserie soient marqués. Qu'est-ce qui nous empêche de le faire? De toute évidence, ils font le gros du travail pour s'assurer que ces poissons reviennent. Ils ne demandent même pas qu'on augmente le nombre de poissons. Ils parlent de marquer tous les poissons et de pouvoir conserver les poissons d'écloserie pris en mer. Pouvez-vous nous en parler?

Mme Rebecca Reid: Il me sera difficile d'être concise, mais je dirai deux choses au sujet du marquage. Premièrement, le marquage massif a une incidence sur nos travaux d'évaluation des stocks. Plus nous marquons de poissons, plus nous perdons de l'information sur les stocks originaux. Deuxièmement, à moins de faire le marquage d'une façon particulière, on finit par tuer des poissons sauvages. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas le faire, mais il faut faire attention. Il faut avoir un plan. Il ne faut pas se précipiter. Il faut y aller de manière très délibérée et réfléchir à la façon de passer à un marquage massif ou à un système de pêche sélective.

M. Gord Johns: De toute évidence, c'est ce qu'ils font dans les États de l'Oregon et de Washington. Nous attrapons une partie de leurs poissons. Pourquoi n'en faisons-nous pas de même?

Mme Rebecca Reid: Nous avons étudié ce que fait Washington. La situation là-bas est très différente. Ici, notre priorité est le saumon sauvage. Pour protéger le saumon sauvage, nous devons nous assurer qu'il puisse revenir dans ses cours d'eau d'origine. Le fait d'offrir d'énormes possibilités de pêche signifie que des poissons sauvages et des poissons marqués sont capturés en même temps, et cela a un impact sur ces poissons sauvages. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas procéder de cette façon, mais il faut y réfléchir sérieusement.

M. Gord Johns: Ils le font déjà à l'heure actuelle. Ils prennent des poissons marqués et les relâchent. Pour ce qui est de la conservation, nous voyons cela comme une voie à suivre. Nous pouvons avoir un débat plus long à ce sujet, et j'espère qu'il aura lieu à un moment donné, parce que les collectivités veulent que le ministère vienne chez elles pour tenir cette discussion. C'est de la plus haute importance. Tout le monde le dit le long de la côte.

Mme Rebecca Reid: Cette discussion est en cours. Elle a lieu dans certaines des réunions sur le saumon quinnat que nous menons actuellement.

M. Gord Johns: Qu'en est-il du programme de secours demandé par UFAWU et Unifor? Ils ont demandé un allègement des droits d'amarrage, le remboursement des droits de permis de pêche au saumon de la saison dernière, des prêts pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ et des prestations d'assurance-emploi. Ils n'ont rien obtenu. C'est un problème. Nous voyons les travailleurs du pétrole obtenir de l'aide lorsque les temps sont durs. Lorsqu'il y a une inondation dans l'Est du Canada ou un incendie de forêt en Alberta, il y a de l'aide, mais pas pour ces pêcheurs. Y a-t-il un plan?

Mme Rebecca Reid: Je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

M. Gord Johns: D'accord, c'est probablement la réponse que tous ces gens reçoivent de toute part en ce moment. J'exhorte donc le ministère à mettre l'épaulé à la roue pour les aider. Les gens en sont arrivés à perdre leur maison.

En ce qui concerne les droits de permis pour le saumon, le NPD n'est généralement pas en faveur d'une augmentation des droits de prélèvement, mais il l'est dans ce cas-ci, puisqu'ils seraient consacrés au rétablissement du saumon. Est-ce que cette question a été réexaminée?

Mme Rebecca Reid: Il est certain que la Fondation du saumon du Pacifique a recommandé une augmentation de ces droits, et c'est ce que nous envisageons.

M. Gord Johns: Nous y sommes favorables. Merci.

Le président: Vos cinq minutes sont écoulées. Je pense que nous avons le temps d'une autre série de questions, si les membres du Comité le souhaitent, et probablement avoir encore cinq ou dix minutes à la fin pour nous pencher un peu sur les affaires du Comité.

C'est au tour du Parti conservateur.

Monsieur Arnold, vous avez la parole pour au plus cinq minutes.

• (1015)

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président.

Je vais aller droit au but. À quelle fréquence le MPO effectue-t-il des vols de surveillance sur le Fraser?

Mme Rebecca Reid: Parlez-vous de la surveillance de la pêche?

M. Mel Arnold: Je parle de vols de surveillance sur le Fraser. Pouvez-vous faire parvenir ce rapport au Comité pour que nous

puissions l'examiner? Je sais que des vols sont effectués régulièrement pendant la saison de pêche pour contrôler le nombre de pêcheurs sur le fleuve, mais combien d'autres vols de surveillance le MPO fait-il sur le fleuve?

M. Andrew Thomson: Pour mettre les choses au clair, nous faisons des vols de surveillance à des fins d'évaluation des stocks et aussi des vols de surveillance à des fins d'application de la loi, pour trouver des filets et faire des dénombrements.

M. Mel Arnold: Pourriez-vous faire parvenir au Comité un rapport sur tous les vols de surveillance effectués sur le fleuve Fraser au cours des quatre dernières années?

Ensuite, combien de jours les opérations de transfert du poisson ont-elles duré l'automne dernier?

Mme Rebecca Reid: Je ne peux pas vous le dire de mémoire.

M. Andrew Thomson: Je crois que nous avons commencé à la mi-juillet et que nous avons terminé la première semaine de septembre.

M. Mel Arnold: Était-ce environ deux mois, 60 jours?

M. Andrew Thomson: Environ.

Mme Rebecca Reid: Cela me semble juste.

M. Mel Arnold: Selon le rapport, 30 000 poissons par jour traversaient le goulot sans aide. En calculant rapidement, 30 000 fois 60 jours, ça donne 180 000 poissons, non?

M. Andrew Thomson: Non...

M. Mel Arnold: Vous avez raison, c'est 1,8 million de poissons.

Mme Rebecca Reid: Je pense qu'à certains moments, il y a eu ce nombre de poissons qui passaient, mais vous voulez des chiffres exacts, et nous pouvons vous donner satisfaction parce que nous les avons, ces chiffres. Ils ne sont pas tout à fait clairs pour le moment.

M. Mel Arnold: Trente mille poissons passent chaque jour sans aide, c'est sans doute un chiffre trompeur, mais c'est ce qu'on lit dans le rapport officiel du MPO sur le site Web.

M. Andrew Thomson: C'est le nombre de poissons qui ont passé. Une fois que le niveau de la rivière est descendu à un point où le passage naturel du poisson pouvait se faire, on a constaté une augmentation très importante, très rapide du nombre de poissons qui ont passé.

M. Mel Arnold: Il serait probablement très utile d'avoir la période de référence de ce rapport.

Je continue. Combien de saumoneaux seront nécessaires pour reprendre cette année perdue? Combien de saumoneaux par année faudrait-il mettre dans les cours d'eau en vue de leur migration vers la mer pour combler cette perte? Quelle serait la production typique de saumoneaux dans cette année?

Mme Rebecca Reid: Il est très difficile de répondre à cette question. Cela dépendrait de la productivité en mer, de leur taux de survie, d'autres conditions. Je ne peux pas répondre à cette question à pied levé.

M. Mel Arnold: Combien de saumoneaux seraient ordinairement produits dans cette cohorte, d'après le taux de passage prévu? Parmi les saumoneaux qui sont éclos et ont grandi dans le milieu naturel, combien devraient normalement atteindre l'âge de la migration vers la mer?

Mme Rebecca Reid: Désolée, je n'ai pas ce chiffre.

M. Mel Arnold: Pourriez-vous fournir ces renseignements au Comité, s'il vous plaît? Merci.

Tout à l'heure, vous avez dit que vous étudiez les écloséries existantes du MPO. Pourquoi ne vous intéressez-vous pas également à la capacité des écloséries privées ou des ONG, pour aider au rétablissement des stocks?

Mme Rebecca Reid: Nous avons une équipe de mise en valeur qui examine toutes les possibilités viables. Nous examinerons toute capacité d'éclosérie qui existe. Toutefois, le MPO devra exercer une certaine surveillance sur la gestion de ces écloséries pour s'assurer que les activités de mise en valeur se déroulent comme il se doit.

M. Mel Arnold: Oui, c'est compréhensible.

Quels autres plans d'urgence sont mis en place pour accroître l'habitat dans le cours d'eau afin, peut-être, de stimuler la reproduction naturelle pour reconstituer les stocks?

Mme Rebecca Reid: En ce qui concerne l'incident lui-même, nous n'avons pas d'activités de restauration de cette nature dans le cadre de notre plan d'urgence, mais il existe des activités de restauration plus vastes déjà en cours.

M. Mel Arnold: Il ne se fait donc rien pour rétablir les stocks qui ont été si durement touchés.

M. Andrew Thomson: Il y a une sorte de chevauchement, parce que les stocks qui ont migré en amont du glissement étaient déjà, dans certains cas, en difficulté.

Certaines de nos activités de restauration sont axées sur ces stocks et l'étaient déjà avant le glissement de terrain.

• (1020)

M. Mel Arnold: Nous n'avons plus de temps. Merci.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Nous allons maintenant passer du côté des libéraux. M. Weiler pourra prendre cinq minutes ou moins. S'il vous plaît.

M. Patrick Weiler: Merci.

Dans l'intervention qui fait suite au glissement de Big Bar, quelles parties intéressées participent aux groupes de travail technique et comment les experts sont-ils choisis?

Mme Rebecca Reid: Il y a un certain nombre d'experts différents. À l'heure actuelle, nous avons deux équipes techniques, dont l'une est chargée de la mise en valeur et l'autre de la recherche d'autres passages pour le poisson. Nous avons des ingénieurs, des biologistes, des scientifiques qui viennent du ministère.

Nous avons également un certain nombre de consultants, notamment la Fondation du saumon du Pacifique, des Premières Nations, l'Upper Fraser Fisheries Conservation Alliance, l'Okanagan Nation Alliance, le comité consultatif de la pêche sportive, des représentants de l'Université de la Colombie-Britannique et de la province, ainsi que des groupes communautaires.

Comment ont-ils été choisis? D'une certaine façon, ils se sont eux-mêmes désignés. Nous avons demandé à ceux qui étaient intéressés de se manifester. Nous avons tendu la main à d'autres. Notre recherche a été très étendue. Comme le projet suscite un vif intérêt, nous avons obtenu un appui massif.

M. Patrick Weiler: Comment ces groupes de travail technique fonctionnent-ils? Comment en arrivent-ils à différentes décisions, à différents choix?

Mme Rebecca Reid: Ils se réunissent en groupe. Ils brassent des idées. Je ne connais pas leur mode précis de gouvernance, mais il

s'agit d'une collaboration. Nous sommes à la recherche d'idées. Nous cherchons des solutions réalisables sur le plan technique. Ces groupes ont exploré un très grand nombre d'idées que je n'ai pas rappelées aujourd'hui. Ils ont rejeté les moins susceptibles d'être appliquées et présenté celles dont la réalisation est la plus probable. Ce sont celles dont j'ai fait état.

M. Patrick Weiler: À quel moment ces groupes de travail fournissent-ils l'information utile à la prise de différentes décisions?

Mme Rebecca Reid: Ils cherchent avant tout comment il faut intervenir, ils s'interrogent sur les mesures à prendre et sur leur faisabilité.

M. Patrick Weiler: Formidable. Pour ce projet dans son ensemble, l'accès aux ressources financières a-t-il été un élément contraignant?

Mme Rebecca Reid: Non.

M. Patrick Weiler: Dans l'ensemble, pour le ministère, comment les niveaux de financement ont-ils évolué, ces quatre dernières années et demie, tant pour la recherche que pour la mise en valeur du saumon?

Mme Rebecca Reid: Il y a eu une forte augmentation des fonds du ministère.

Madame O'Donoghue, voulez-vous intervenir?

Mme Jen O'Donoghue: La question porte-t-elle expressément sur le saumon?

M. Patrick Weiler: Oui.

Mme Rebecca Reid: Nous avons eu un certain nombre d'investissements pour soutenir la mise en valeur du saumon, par exemple, le Fonds de restauration et d'innovation pour le saumon de la Colombie-Britannique ou la Fondation du saumon du Pacifique. Des fonds ont été injectés dans la recherche scientifique, ce qui a eu des retombées directes pour le saumon. On peut donc citer un certain nombre de situations et d'exemples, comme le Fonds pour la restauration côtière.

M. Patrick Weiler: Par suite de ce projet, a-t-on repéré d'autres zones semblables d'instabilité des berges le long du Fraser et d'autres grands cours d'eau à saumon?

Mme Rebecca Reid: Cet endroit particulier présente des failles que nous avons examinées et qui sont peut-être là depuis un millier d'années ou bien depuis une seule année. Le MPO n'a pas entrepris un examen approfondi de la stabilité des berges, même s'il est entendu, je pense, qu'il s'agit d'une zone instable.

M. Patrick Weiler: D'accord.

Quelles autres stratégies d'atténuation des catastrophes et enseignements en matière de gestion a-t-on tirés de l'ensemble de ce processus?

Mme Rebecca Reid: Un très grand enseignement, pour nous, c'est l'importance de la collaboration. Aussi l'importance du recours aux experts, l'extrême importance des communications. Il faut veiller à ce que les gens se sentent mobilisés, qu'ils aient l'occasion de donner leur point de vue, d'agir. Il faut faire ce qu'on peut dès qu'on le peut et pratiquer une planification proactive pour l'avenir.

M. Patrick Weiler: Les mesures d'urgence sont énumérées dans un ordre de un à quatre. Faut-il en déduire quelque chose?

Mme Rebecca Reid: Elles sont énumérées dans un ordre à peu près chronologique: voici la première mesure à prendre, puis telle autre et encore celle-ci. Soyons clairs. Nous devons mettre toute l'infrastructure en place en même temps, avant que les niveaux de l'eau ne s'élèvent, pour que nous puissions appliquer ces mesures. Nous devons également prévoir... Ce n'est pas un ordre tout à fait séquentiel, car l'eau a des réactions soudaines. Si le niveau baisse, il se peut que le poisson puisse de nouveau passer naturellement. S'il s'élève, il est possible que la passe à poisson fasse son oeuvre. Sinon, il se peut que ce soit la pompe à poisson qui s'avère la bonne solution.

Nous examinons ces mesures au gré des besoins.

• (1025)

M. Patrick Weiler: Le groupe de travail technique sera-t-il chargé de déterminer quelles mesures d'urgence seront prises à l'avenir?

Mme Rebecca Reid: Au fur et à mesure que nous opérationnaliserons les activités cet été, nous continuerons de faire appel aux experts techniques. Nous aurons besoin d'une approche d'évaluation et d'adaptation très régulière pour nous assurer de faire tout ce qui est possible pour favoriser le passage du poisson.

M. Patrick Weiler: Formidable.

Le président: Merci, monsieur Weiler.

Nous passons maintenant à M. Fast, qui pourra prendre cinq minutes ou moins. S'il vous plaît.

L'hon. Ed Fast: Merci.

Vous avez dit tout à l'heure que votre priorité, c'était le poisson sauvage. Ce qui peut s'interpréter de plusieurs manières. Si vous parlez aux représentants du secteur de la pêche sportive, ils seront estomaqués, car tout ce qu'ils peuvent pêcher, c'est du poisson d'écloserie marqué. Est-ce exact?

M. Andrew Thomson: Non.

L'hon. Ed Fast: Non? C'est le cas pour le saumon quinnat.

M. Andrew Thomson: Non, nous offrons des possibilités de pêche au poisson sauvage et marqué dans divers lieux de pêche en Colombie-Britannique, selon l'abondance des poissons qui remontent.

L'hon. Ed Fast: Je comprends que, certainement, à l'embouchure du Fraser...

M. Andrew Thomson: Dans le Fraser, nous avons proposé l'an dernier un accès très restrictif à la pêche parce que les stocks de montaison étaient faibles, et aussi, bien sûr, à cause de l'impact du glissement de terrain de Big Bar, où nous avons cherché à n'avoir qu'une pêche avec remise à l'eau à l'embouchure du Fraser tout au long de l'année.

L'hon. Ed Fast: Il s'agissait de la remise à l'eau des prises de saumon sauvage, pas de...

M. Andrew Thomson: En fait, la pratique valait pour tous les poissons.

L'hon. Ed Fast: D'accord.

De toute évidence, les pêcheurs sportifs aimeraient bien voir des marquages de masse des poissons d'écloserie.

Mme Rebecca Reid: En fait, je ne crois pas que ce soit le cas.

L'hon. Ed Fast: Je les ai rencontrés hier. C'est le cas. Ils étaient à mon bureau.

Mme Rebecca Reid: Ils nous ont dit qu'ils voulaient une pêche plus sélective. Ils ne proposent pas de marquage de masse. Il y a une différence entre les deux.

L'hon. Ed Fast: Je comprends la différence, mais ils veulent avoir plus de possibilités de prendre du poisson. C'est un secteur d'activité important sur la côte Ouest. Ils nous disent peut-être à tous les deux quelque chose de très différent, mais ils aimeraient voir beaucoup plus de marquage des poissons. J'ai remarqué que vous avez hésité tout à l'heure à vous engager dans cette voie. Pourquoi?

Mme Rebecca Reid: J'essayais d'expliquer en quelques mots certaines des considérations techniques entourant la pêche sélective de poissons marqués, et particulièrement le marquage de masse. Nous allons devoir adapter nos systèmes et nos processus pour recueillir l'information scientifique dont nous avons besoin et pouvoir protéger le saumon sauvage.

Il y a des façons d'y arriver et nous les examinons. Nous travaillons avec le secteur de la pêche sportive à cet égard.

Je voulais simplement dire que nous devons être réfléchis et prudents dans notre façon de procéder.

L'hon. Ed Fast: À propos du marquage de masse, que se passe-t-il dans l'État de Washington?

Mme Rebecca Reid: La situation là-bas est très différente. La dépendance à l'égard du poisson d'écloserie est plus importante. Nous avons ici une politique sur le saumon sauvage, qui prescrit notre approche de la protection de ce saumon. De cette façon, nous devons être prudents quant au nombre de poissons d'écloserie que nous introduisons dans le système, car ils ont une incidence sur la montaison du saumon sauvage.

L'hon. Ed Fast: Dans l'État de Washington, il est évident qu'on se préoccupe tout autant de la protection du saumon sauvage. Pourtant, on y marque beaucoup plus de poissons que nous ne le faisons sur la côte Ouest de la Colombie-Britannique. Je ne vois tout simplement pas pourquoi nous n'examinerions pas l'expérience de l'État de Washington pour essayer d'améliorer les possibilités pour les pêcheurs sportifs en Colombie-Britannique.

M. Andrew Thomson: Nous avons un programme pilote cette année à l'écloserie Conuma, sur la côte Nord-Ouest de l'île de Vancouver. Nous y aurons un projet pilote de marquage et de pêche sélective des poissons marqués.

L'hon. Ed Fast: S'agit-il d'un projet de marquage de masse?

M. Andrew Thomson: Oui.

L'hon. Ed Fast: D'accord. Je suis heureux de constater que vous êtes ouvert à l'idée.

En passant, permettez-moi de vous dire que votre travail est très difficile. Vous avez de nombreux défis à relever un peu partout dans le secteur de la pêche sur la côte Ouest, de la pêche au saumon. Je ne vous envie pas. Si nous vous posons des questions difficiles, c'est parce que nous nous soucions autant que vous de cette question et que nous voulons nous assurer d'aller au fond des choses.

Pour en revenir aux 60 000 et aux 80 000 poissons, vous avez dit qu'il y en avait 140 000 qui sont passés par la glissoire d'une façon ou d'une autre. Vous avez dit que les chiffres pourraient être plus élevés, et vous allez nous les communiquer. Savons-nous combien de saumons ont survécu?

• (1030)

M. Andrew Thomson: Cela dépend des stocks. J'ai quelques chiffres concernant nos estimations d'échappées. Pour le saumon quinnat 4₂ (printemps), c'est environ 6 000. Pour le 5₂ (printemps), c'est 3 500. Pour le 5₂ (été), c'est 5 000. Ce sont des stocks différents de saumon quinnat dont nous faisons le décompte.

L'hon. Ed Fast: C'est le nombre des poissons qui ont survécu?

M. Andrew Thomson: Il s'agit des poissons qui ont pu s'échapper et parvenir dans les frayères.

L'hon. Ed Fast: Excellent.

Cela ne veut pas dire qu'ils sont en assez bonne santé pour frayer. Est-ce exact?

M. Andrew Thomson: Il est certain que nous n'avons pas de mesure précise de leur état de santé tant que nous n'avons pas vu l'émigration.

Mme Rebecca Reid: Nous devons compter les poissons, les smolts qui sortent.

M. Andrew Thomson: Oui, mais il s'agissait du nombre de poissons qui se trouvaient sur les lieux. On ne sait pas encore dans quelle mesure ils ont réussi à frayer.

L'hon. Ed Fast: Avec quelle efficacité pouvez-vous...

Le président: Désolé, monsieur Fast, votre temps de parole est écoulé. Je voulais simplement que la réponse soit donnée.

Nous allons maintenant revenir aux libéraux. M. Hardie peut prendre cinq minutes ou moins. Quand vous serez prêt...

M. Ken Hardie: Merci.

Je me tourne vers mes collègues pour m'assurer qu'ils n'ont pas de questions à poser pour conclure les échanges.

Vous avez parlé du moment du dynamitage qui servira à éliminer les roches. Je crois que vous avez parlé du pied... qu'est-ce que c'était?

Mme Rebecca Reid: C'est le pied Est, oui.

M. Ken Hardie: Avez-vous surveillé l'impact de ce dynamitage sur les poissons?

Mme Rebecca Reid: Oui, nous l'avons fait.

M. Ken Hardie: Qu'avez-vous observé?

Mme Rebecca Reid: Il n'y avait pas de poisson sur les lieux. Nous n'avons pas fait de dynamitage lorsqu'il y avait du poisson.

M. Ken Hardie: Il n'y avait pas de poisson, donc pas de poissons morts?

Mme Rebecca Reid: Pas de poissons morts, pas de poissons du tout.

M. Ken Hardie: D'accord. Quant à la prochaine saison de dynamitage, si nous pouvons nous exprimer de la sorte, quand aura-t-elle lieu?

Mme Rebecca Reid: Lorsque l'eau sera basse et qu'il n'y aura pas de poisson.

M. Ken Hardie: À quel moment de l'année, à peu près?

Mme Rebecca Reid: Ce serait l'hiver.

M. Ken Hardie: En décembre, en janvier?

Mme Rebecca Reid: Ce sera quand l'eau sera au plus bas. Je ne peux pas le dire au juste, mais je suppose que ce serait à peu près au même moment.

M. Ken Hardie: En gros, combien de dynamitages faudra-t-il faire encore? Vous avez estimé qu'il y avait deux ans de travail, mais il est évident que le nombre de détonations dépendra de la difficulté que présente tel rocher, par exemple. Combien d'explosions faudra-t-il encore? Que se passe-t-il après les explosions?

Mme Rebecca Reid: Ce sont d'excellentes questions. L'entrepreneur qui est là en ce moment, Kiewit, a des ingénieurs et des experts qui savent dans quelle mesure l'explosion est une réussite. J'ai déjà dit que, d'après mon expérience, il faut un maximum de trois ans, parfois plus, pour éliminer une obstruction. Je ne sais pas ce qu'il faudra faire dans le cas présent. Nous espérons que, non pas ce mois-ci, mais peut-être au cours de la prochaine période de dynamitage, nous réussirons. Mais Kiewit va devoir évaluer la situation.

M. Ken Hardie: Nous espérons qu'ils participeront à une audience ultérieure.

Quel rôle les militaires canadiens et américains ont-ils joué dans tout cela?

Mme Rebecca Reid: À la recherche de conseils, nous nous sommes adressés au U.S. Army Corps, qui nous a effectivement donné des conseils, mais, en fin de compte, nous avons opté pour une solution différente.

M. Ken Hardie: Désolé?

Mme Rebecca Reid: Les militaires américains nous ont donné des conseils, mais ils n'étaient pas en mesure de faire le travail pour nous. Leurs experts nous ont donné leur opinion, mais nous avons préféré accorder un marché et confier le travail à l'entreprise Kiewit.

M. Ken Hardie: Y avait-il des militaires sur place pendant les travaux?

Mme Rebecca Reid: Des gens sont venus observer le site. Pas pendant la période de dynamitage, si c'est ce que vous voulez dire, mais avant. Au stade de l'évaluation des travaux à réaliser, nous avions des gens sur place.

M. Ken Hardie: La période pendant laquelle il était possible et sécuritaire de travailler dans le secteur est maintenant terminée. Que prévoyez-vous comme activité constante de surveillance et de mesure? Y a-t-il d'autres travaux qui peuvent se faire, même s'il n'est pas possible de faire du dynamitage et du déblayage?

Mme Rebecca Reid: Voulez-vous parler de la surveillance du poisson ou des glissements?

M. Ken Hardie: Je veux parler du travail sur le glissement qui s'est produit, de l'élimination de l'obstruction ou de l'atténuation de l'impact. Si nous ne sommes pas là-bas à essayer d'éliminer l'obstruction, à cause des risques de crue et des déplacements du poisson, quels autres travaux seront effectués entretemps? Y aura-t-il quelqu'un pour surveiller le site pendant toute la saison prochaine?

• (1035)

Mme Rebecca Reid: Absolument. Soyons clairs, nous sommes toujours là. Nous faisons du dynamitage tous les jours en ce moment. Maintenant que la route est en place, l'entreprise travaille avec acharnement pour enlever le plus de roches possible. Les travailleurs seront là jusqu'à ce que la crue les contraigne à s'arrêter. Après cela, il y aura encore des gens sur les lieux parce que nous allons mettre en place nos mesures d'urgence. Nous serons présents tout au long de l'été.

M. Ken Hardie: Vous avez dit que la structure de commandement a été essentiellement dissoute. Elle n'est plus nécessaire?

Mme Rebecca Reid: Oui. Après l'été, nous sommes passés à l'approche de gestion de projet. Lorsqu'arrivera la prochaine période estivale, nous aurons besoin d'un processus pour mener ces activités opérationnelles également. Nous ne savons pas encore si cela ressemblera à ce qui s'est fait l'an dernier, mais il ne fait aucun doute que nous aurons besoin de gens sur place pour gérer le projet.

M. Ken Hardie: Avez-vous vraiment...

Excusez-moi, mon temps de parole est terminé?

Le président: Monsieur Hardie, votre temps est écoulé.

Monsieur Johns, j'ose supposer que vous allez utiliser à nouveau le temps de parole de Mme Gill?

[Français]

Mme Marilène Gill: Je vais donner le temps qui m'était alloué à M. Vis, vu qu'il s'agit de sa circonscription.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Merci beaucoup, madame Gill.

[Traduction]

Merci de m'avoir permis de siéger au Comité, monsieur le président McDonald.

Je suis reconnaissant envers les députés de tous les partis d'un grand nombre des questions qu'ils ont posées jusqu'à maintenant. D'après ce que j'ai entendu, la discussion a été très productive.

En décembre, on m'a informé que le dynamitage aurait lieu avant la crue, comme on nous l'a dit aujourd'hui, mais rien n'indiquait que le dynamitage se poursuivrait dans les années suivantes. Ce que j'ai entendu aujourd'hui, c'est que le dynamitage se poursuivra l'année prochaine. Cela veut-il dire que les scénarios initiaux présentés au public et conseillés par l'équipe technique n'ont pas atteint leurs objectifs ce printemps?

Mme Rebecca Reid: Lorsque le niveau d'eau a baissé, nous avons eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les suites du glissement. Nous apprenons au fur et à mesure. Les nouvelles informations nous portent à croire qu'il n'y aura pas suffisamment de dynamitage avant la crue pour éliminer l'obstruction.

M. Brad Vis: D'accord.

Vous avez très bien répondu aux questions aujourd'hui, mais je dois vous demander autre chose encore. Je vais aller à Lillooet, dans ma circonscription, la semaine prochaine et je prendrai la parole devant les Premières Nations. Si vous vous présentiez devant elles, leur diriez-vous que vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir en tant que fonctionnaire, que vous avez travaillé le plus fort possible pour protéger les populations de saumon du haut Fraser et les préserver pour les générations futures?

Mme Rebecca Reid: J'ai comparu devant elles la semaine dernière et c'est ce que je leur ai dit, effectivement. Merci.

M. Brad Vis: Très heureux de l'entendre. Merci.

Pas d'autres questions.

Le président: Allez-vous utiliser le temps qu'il reste, monsieur Arnold? Il vous reste 40 secondes.

M. Mel Arnold: Merci, monsieur le président. Je pense que cela suffira pour poser ma question.

Très rapidement, je vous demanderai si vous êtes en mesure de faire suffisamment d'évaluations des stocks touchés par le glissement de Big Bar et d'autres stocks de saumon en déclin en Colom-

bie-Britannique? Pouvez-vous faire suffisamment d'évaluations efficaces des stocks pour savoir combien de saumons remontent et combien ne reviennent pas?

Mme Rebecca Reid: Nous avons un solide programme d'évaluation des stocks, oui. Il est toujours possible de faire plus, mais je crois que nous avons un bon programme.

Le président: Merci, monsieur Arnold.

Monsieur Johns, vous avez deux minutes et demie.

M. Gord Johns: Je reprends à mon compte les propos de M. Fast. Merci beaucoup de votre témoignage et de votre travail. Nous venons de passer ici deux longues heures.

Nous voulons éviter ce qui s'est produit l'an dernier, bien entendu, puisque les chiffres de la montaison ont été les pires de l'histoire. Peut-être pouvez-vous supposer que le projet donnera des résultats et que le passage du poisson à Big Bar sera rétabli. Quelle est la prochaine grande priorité dans le travail de votre ministère pour assurer un avenir florissant à la pêche au saumon dans le Fraser?

Mme Rebecca Reid: Il ne fait aucun doute qu'il y a des préoccupations au sujet de la montaison dans le Fraser, même s'il n'y avait pas eu de glissement. Nous devons mettre en place des mesures de gestion pour protéger ces stocks. Ce serait ma plus grande priorité.

M. Gord Johns: Vous pourriez peut-être nous parler de trois à cinq choses auxquelles vous travaillez pour relancer la pêche au saumon sur la côte Ouest. Que faudra-t-il faire? De quelles ressources avez-vous besoin?

• (1040)

Mme Rebecca Reid: Nous avons besoin d'outils de gestion, de mesures de gestion qui seront adéquats. Nous avons besoin de bonnes données scientifiques. Nous avons besoin de la collaboration des divers groupes intéressés et des Autochtones. Nous avons besoin d'activités de restauration. Nous devons travailler avec la province de Colombie-Britannique. Cela fait cinq choses.

M. Gord Johns: C'est plutôt rapide. Bravo.

Analysez-vous, en les comparant à nos propres mesures, ce que font nos voisins, au sud et au nord, l'Alaska, Washington et l'Oregon, ce qu'ils injectent comme ressources dans leurs pêches? Comment cela se compare-t-il à ce que nous faisons chez nous? J'ai l'impression que le Canada accuse un retard considérable dans le partenariat du Pacifique Nord-Ouest.

Mme Rebecca Reid: Il faudrait plus de temps pour discuter d'argent. Le contexte est toutefois différent dans le Sud, si on compare ce qui se passe là-bas et chez nous. Leur investissement dans les écloseries est nettement différent du nôtre, pour diverses raisons. En Alaska, il y a d'excellents programmes scientifiques. Nous travaillons efficacement avec nos collègues américains et en collaboration avec les scientifiques. C'est important. Je ne vois pas très bien ce que je peux ajouter d'autre.

M. Gord Johns: Quels types d'investissements faites-vous aux tables de gestion? Dans ma circonscription, il y a West Coast Aquatic. Le sous-financement est chronique, alors que ces tables jouent un rôle très important. Elles atténuent la pression sur le MPO et rassemblent tous les intervenants. Quelles ressources envisagez-vous pour appuyer ces groupes? Nous voulons que la ministre se joigne à eux.

Mme Rebecca Reid: Je me réjouis vraiment des nouveaux investissements dans la Loi sur les pêches, car une partie des nouveaux investissements portent sur les processus de planification intégrée des bassins hydrographiques. Pour ce qui est du soutien accordé à West Coast Aquatic et de l'investissement dans la gestion et la planification des océans, ces éléments sont essentiels pour appuyer l'action du ministère. Nous avons besoin de ces efforts intégrés de planification qui portent sur l'exploitation en eau douce et dans l'océan. West Coast Aquatic est très bien placée pour soutenir ce genre d'activités. C'est un groupe très efficace.

M. Gord Johns: Ces ressources se matérialiseront-elles bientôt?

Le président: Je suis désolé, monsieur Johns. Vous avez largement dépassé votre temps de parole.

Je voudrais que nous discussions quelques minutes des travaux du Comité. Je vais donc rapidement remercier nos invités d'avoir accepté de comparaître.

Et ces deux heures de questions ont dû être éprouvantes. Merci encore de nous avoir accordé du temps et merci de tout ce que vous faites pour le ministère et pour nos stocks de poisson partout au Canada.

Nous allons suspendre la séance quelques instants. Je n'ai qu'une question à aborder au sujet des travaux du Comité. Nous allons vous laisser un peu de temps avant de poursuivre à huis clos. Merci.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>